

Rapport d'activité

2021

**Personnes en situation
ou en danger de prostitution**



**Changer de regard
Prévenir
Former
Accompagner
Insérer
Héberger**

TABLE DES MATIERES

Introduction

- Mot de la Présidente
- L'Amicale du Nid, association engagée
- Points forts 2021

L'association en action

- Plaidoyer
- Diagnostics
- Prévention
- Sensibilisations et formations
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Insertion socio-professionnelle
- Hébergement et logement accompagné
- Accompagnement juridique

Les parcours de sortie de prostitution

- Qui sont les personnes accompagnées ?
- Paroles de personnes en parcours de sortie
- Parcours d'insertion

Celles et ceux qui font l'Amicale du Nid

- Adhérent.es, membres des comités territoriaux, administrateur.trices
- Professionnel.les

Introduction

Mot de la Présidente

Malgré la pandémie toujours en activité, l'année 2021 a été riche en évènements, sur le plan international avec le Forum Génération Egalité organisé pour les 25 ans de la plateforme de Pékin où les associations féministes regroupées, dont l'Amicale du Nid, ont affirmé leur présence, ainsi qu'avec la nouvelle contestation de la loi de 2016, cette fois-ci à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, ou sur le plan national avec la production d'un bilan sur l'application de la loi de 2016 co-signée avec le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles et CAP International, et avec notre participation au groupe de travail pluridisciplinaire sur la prostitution des mineur.es au Secrétariat d'Etat à l'Enfance et aux Familles.

Dans la continuité et la complémentarité, plaidoyers politiques et actions professionnelles de terrain se succèdent. Et si la pandémie nous a contraint.es à accepter une certaine diminution des accompagnements, elle n'a pas empêché créativité et écoute des un.es et des autres pour aller encore de l'avant.

On en jugera sur de nouvelles approches transversales d'aller-vers dans l'espace public et numérique, ou de l'insertion socio-professionnelle, sur la certification Qualiopi confirmant la qualité des formations données par l'Amicale du Nid, sur les activités de prévention auprès des enfants, sur l'accompagnement des mineur.es et jeunes majeur.es en situation de prostitution et bien d'autres actions que l'on retrouvera dans le texte qui suit.

On en jugera sur la parole rapportée de personnes accompagnées. L'authenticité de leur parole permet l'adaptation de l'accompagnement qui leur est prodigué en même temps qu'être à leur écoute de façon bienveillante leur donne la force de se reconstruire. Elle permet aussi, avec leur accord, de rapporter de façon anonyme ce qui est confié pour faire comprendre ailleurs la réalité de la prostitution et faire changer le regard sur cette atteinte majeure aux droits humains. La parole de salarié.es et de bénévoles est également présente ici car les un.es et les autres agissent dans le même sens pour l'abolition de la prostitution.

On l'aura compris, un gros travail a été fait encore cette année et j'en remercie très chaleureusement, au nom des membres du Conseil d'Administration, tou.tes les salarié.es.

J'adresse aussi mes remerciements très sincères à la déléguée générale dont l'énergie sans cesse renouvelée a permis d'ouvrir des chantiers nécessaires en même temps que de faire face à de multiples difficultés.

Marie-Hélène FRANJOU
Présidente

L'Amicale du Nid, association engagée

L'Amicale du Nid (AdN) est une association nationale, qui compte bientôt 75 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'Association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'Etat français, abolitionniste.

En Assemblée Générale de juin 2020, l'Amicale du Nid a adopté son nouveau projet associatif 2020-2024, accompagné de son plan d'action stratégique.



Nos principes

L'AdN est une association laïque, indépendante de toute organisation ou parti. Notre engagement associatif s'inscrit dans le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité.

Nos valeurs ne laissent la place ni à une conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité, ni à la complaisance vis-vis de toutes formes de violences sexistes, notamment les violences du système prostitutionnel.

Plus précisément ses principes sont :

- Les principes abolitionnistes sur lesquels est établie la convention internationale du 2 décembre 1949 ratifiée en 1960 par la France, ainsi que ceux de la loi du 13 avril 2016, à savoir la lutte contre le système prostitutionnel et la mise en œuvre d'un accompagnement des victimes vers la sortie de la prostitution
- Les principes républicains :
 - L'égalité entre les femmes et les hommes
 - La non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise
 - La dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure

C'est pourquoi l'Amicale du Nid :

- Défend **les droits des femmes** et peut donc se porter partie civile aux côtés des victimes
- Elle défend également les droits des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes
- S'inscrit dans le **refus de toute forme de discrimination**, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie

- Considère que **la prostitution est incompatible avec la dignité humaine**, et incompatible avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle refuse son assimilation à un métier et souhaite développer ses missions dans un abolitionnisme cohérent, protégeant les personnes prostituées et interdisant tout achat d'acte sexuel
- **Fonde ses missions sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme.** Nous le définissons comme un ensemble de pratiques et d'analyses scientifiques, de mouvements politiques, de pensées philosophiques et sociales qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité dans tous les domaines entre les femmes et les hommes. L'objectif final est d'abolir l'assujettissement des femmes à la domination masculine et de remettre en question les assignations de genre. L'Amicale du Nid « refuse de négocier les libertés des femmes au nom de particularismes » et construit donc ses missions sur une pensée féministe laïque, abolitionniste et universaliste

➤ Personnes en situation de prostitution mineur.es, jeunes majeur.es ou majeur.es : il ne s'agit jamais d'un choix ou d'une expérience, mais d'une situation s'inscrivant dans un système dont l'un des premiers maillons est constitué de l'acheteur de service sexuel.

Nos principes d'action

Dans la rencontre des personnes en situation de prostitution, **l'association ne se positionne ni dans le jugement, ni dans la neutralité.**

Ne pas être neutre signifie prendre en compte la violence du système prostitutionnel et la responsabilité des agresseurs.

Ne pas être neutre, c'est être du côté des victimes dans une relation de partenariat égalitaire.

En renforçant l'autonomie et les potentialités des personnes, le but de l'accompagnement est l'accès au droit commun et à l'insertion sociale.

Il comporte la prévention des risques, l'accès à la santé et le renforcement de la citoyenneté.

La connaissance du fonctionnement et des effets du système prostitutionnel irrigue les pratiques professionnelles et l'acte socio-éducatif.

Elle permet d'être en position d'écoute proactive et de libérer la parole des personnes accompagnées.

Les conséquences de la prostitution conjuguées à la fréquence des violences subies (notamment dans l'enfance) requièrent un travail sur des axes spécifiques et personnalisés.

Ces axes sont traités individuellement, dans la singularité de chaque trajectoire de la personne accompagnée, et en collectif.

Dans toutes les missions, les principes d'action sont ceux du féminisme, de la solidarité, de la parole libérée, de l'égalité, de la construction de voies d'émancipation, de la participation, et de la prise en main de son propre cheminement.

Conduit au sein d'une équipe et en partenariat, le travail social doit formaliser ses savoir-faire, les capitaliser, les enrichir par la recherche et les diffuser par la formation.

Les savoir-faire développés dans les différents établissements sont donc mutualisés afin de renforcer la spécificité du travail social de l'Amicale du Nid et de pouvoir les transférer à d'autres types de violences sexuelles et sexistes.

Ils permettent aussi de participer à la responsabilisation des « prostitueurs » depuis la place que l'association a choisie : celle des victimes.

Notre analyse de la prostitution : un système

Nous reprenons les termes de la loi du 13 avril 2016 pour définir la prostitution : « Prostitution : le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage ».

Cette définition change radicalement de l'approche courante qui n'envisage la prostitution que du côté de la personne qui vend l'usage de son corps.

Elle introduit immédiatement la dimension de la domination et de la violence en ce sens que le « client » achète l'usage du corps d'un enfant, d'une femme ou d'un homme pour sa jouissance personnelle et impose un rapport sexuel pour lequel le désir de la personne prostituée dominée n'existe pas.

La prostitution est une violence qui s'inscrit dans un **double rapport de domination** :

- **Celui des hommes sur les femmes**, sur les enfants, ou sur certains hommes dominés. Un des ingrédients de cette domination est l'idée que la pulsion sexuelle masculine devrait être obligatoirement assouvie par n'importe quels moyens
- **Celui entre un « client » qui a de l'argent et des personnes qui en ont besoin**. Ce besoin d'argent provient d'origines diverses comme la pauvreté, la précarité ou la désaffiliation sociale. Le « client » de la prostitution est à l'origine de la prostitution. Proxénètes et trafiquants, exerçant aussi leur domination, organisent le marché de la sexualité tarifée

Le consentement apparent des personnes en situation de prostitution a pour origine des histoires de vie particulières émaillées de nombreuses vulnérabilités.

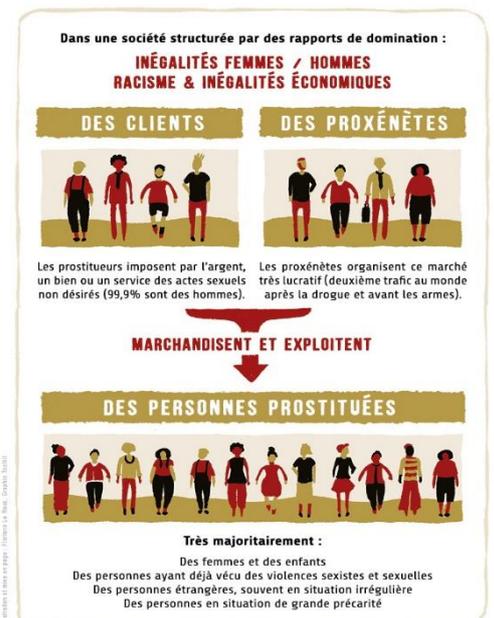
Il peut provenir d'une exposition antérieure à toutes sortes de violences psychologiques, physiques, sexuelles mais aussi sociales, de fragilités et d'une mésestime de soi produites par des traumatismes.

Ainsi la prostitution est une violence et les personnes prostituées en sont les victimes. Les « clients » et les proxénètes constituent **le système prostitueur**.

Le système prostitutionnel comprend tous.les acteur.trices de la prostitution, toutes les formes de « commerce sexuel », et toutes les institutions qui les favorisent : en particulier la prostitution et la pornographie, prostitution filmée qui a le triste avantage de laisser publiques, par le biais de contrats, les images d'actes d'humiliation subis par les victimes pendant des années.

Cette qualification de la prostitution demande quelques analyses complémentaires pour que la complexité du phénomène et l'identification des risques soient prises en compte dans les missions de l'Amicale du Nid.

L'Amicale du Nid analyse le système prostitutionnel comme le fruit de la hiérarchisation des sexes et de la domination masculine ainsi que de l'exploitation des inégalités économiques.

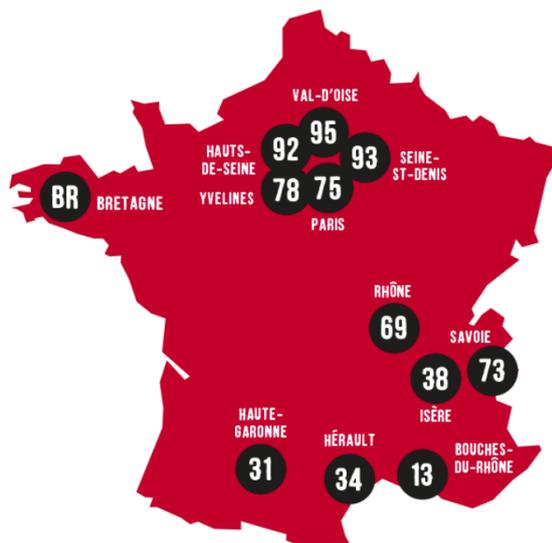


Engagement bénévole, professionnalisme et maillage territorial

50 bénévoles assurant la gouvernance associative déclinée entre conseil d'administration et comités territoriaux.

244 professionnel.les qualifié.es et formé.es régulièrement.

Un maillage territorial sur **quinze départements**.



Le continuum des actions de l'Amicale du Nid

Nos actions sont inscrites dans un continuum au service de la prévention et de la lutte contre le système prostitutionnel : **une expertise qui s'appuie sur 75 ans d'accompagnement de terrain sur six champs d'action.**

	<p>La prévention, la sensibilisation, la formation (l'Amicale du Nid est organisme de formation), les diagnostics territoriaux, des recherches-actions, des missions-mineur.es.</p>
	<p>L'aller-vers, dans l'espace public et sur Internet.</p>
	<p>L'accueil L'accompagnement social global personnalisé, qui intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation du système prostitutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le rapport au corps : l'accès aux soins et la prise en charge de la santé globale, physique, psychologique et sexuelle • Dans le rapport à l'environnement : la sécurité, en termes de mise à l'abri, de protection contre les violences, d'éloignement du milieu prostitutionnel • Dans le rapport à la loi : l'accès aux droits sociaux, droits des victimes, égalité de traitement • Dans le rapport à soi : l'autonomie, l'indépendance, l'estime de soi • Dans l'expression sur la prostitution : le regard sur la prostitution, le discours porté par les représentations sociétales • Dans le rapport aux autres : l'intégration sociale, notamment la parentalité, la culture, les loisirs • Par l'insertion socio-professionnelle, l'apprentissage du français, l'accès à la formation et l'emploi
	<p>L'hébergement et le logement accompagné</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 CHRS comptant 195 places d'hébergement sur 5 CHRS et 732 places d'accompagnement sans hébergement • 229 places en hébergement d'urgence • 7 places en appartement relais • 6 places en hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile (HUDA)

- 74 places en logement accompagné (pension de famille et résidence sociale)

➔ Soient 511 places d'hébergement et logement accompagné

En outre, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social spécialisé dans le centre provisoire d'hébergement (CPH), l'HUDA et le centre d'hébergement d'urgence (CHU) de l'association COALLIA à Paris et la résidence sociale Pierre de Ronsard de l'association ADOMA en Seine-Saint-Denis.



L'insertion socio-professionnelle, avec notamment l'adaptation à la vie active avec deux ateliers AAVA dans le Rhône et les Hauts-de-Seine : 38 places.



Le plaidoyer : hier pour l'adoption de la loi du 13 avril 2016, aujourd'hui pour son application égalitaire, pleine et entière sur tout le territoire, contrairement aux inégalités observées sur l'accès aux droits (droit au séjour, dont droit d'asile en particulier), l'entrée dans les PSP, l'accès à l'hébergement et au logement...

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

Les quatre piliers de la loi sont :

1. Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle
2. La dépenalisation des personnes prostituées (la pénalisation du racolage passif avait été introduite en 2003) et l'accompagnement de celles qui souhaitent sortir de la prostitution
3. La prévention de la prostitution et du recours à la prostitution
4. L'interdiction de l'achat d'actes sexuels et la responsabilisation des « clients » de la prostitution

Politique nationale : point fort 2021 Publication du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineur.es

GOVERNEMENT



**LANCLEMENT
DU PREMIER PLAN
NATIONAL
DE LUTTE CONTRE
LA PROSTITUTION
DES MINEURS**

DOSSIER DE PRESSE
15 NOVEMBRE 2021

Présentation le 15 novembre 2021 du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineur.es, après la présentation du rapport le 13 juillet, rapport issu de groupes de travail auxquels l'Amicale du Nid a activement participé, avec communication d'un dossier de plaidoyer complet, valorisant notre expertise et présentant nos propositions.

L'Amicale du Nid considère qu'il n'y a pas de prostitution des mineur.es mais un système prostitutionnel qui exploite les vulnérabilités de personnes mineures, massivement des jeunes filles, en moyenne âgées de 15 à 17 ans, mais 12 ans pour certaines.

Il y a un continuum entre prostitution des mineur.es et des majeur.es : un très grand nombre de victimes majeures l'étaient déjà mineur.es.

Si les victimes mineures sont de tous milieux sociaux, il faut souligner que l'écrasante majorité est fragilisée par des **facteurs de vulnérabilité** : familles dysfonctionnelles, violences intrafamiliales, notamment violences du père envers la mère, maltraitance et éducation sexiste, violences sexistes et sexuelles à l'égard des enfants, difficultés avec le système scolaire voire décrochage, trouble de l'estime de soi, carences de compétences psycho-sociales... Ces facteurs fragilisants sont amplifiés par les violences véhiculées par la pornographie, l'hypersexualisation des filles dès le plus jeune âge pour répondre à des stéréotypes de genre, une homophobie rendant difficile l'affirmation de soi pour certain.es jeunes, l'idée infondée que certains hommes auraient des pulsions sexuelles auxquelles il serait impératif de répondre, une société de survalorisation de pseudo signes extérieurs de richesse (smartphone dernier cri, vêtements et objets de luxe...)... mais aussi de réelles situations de précarité économique, de fugues et d'errance suite à des ruptures familiales.

De nombreuses victimes sont déjà connues de l'Aide Sociale à l'Enfance. À cela s'ajoutent les amplificateurs que sont Internet et les réseaux sociaux, qui facilitent les mises en contact, avec la complicité de systèmes de location d'appartements et hôtels.

La loi est pourtant claire concernant l'achat d'actes sexuels par un adulte auprès de mineur.es. Elle doit être connue et appliquée, car **sans acheteurs-prostituteurs, pas de système prostitutionnel** :

- mineur.es de moins de 15 ans : qualification de viol, puni de 20 ans de réclusion criminelle et 3M€ d'amende
- mineur.es de plus de 15 ans : 5 ans d'emprisonnement et une amende de 75 000€

L'Amicale du Nid salue le plan présenté par Adrien TAQUET, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé et l'ensemble du Gouvernement. Notre association continuera d'agir sur le terrain pour décliner ce plan :

- **Priorité 1 « Ouvrons les yeux » – Sensibiliser, informer et mieux connaître** : plateforme d'écoute, mailler le territoire national d'associations spécialisées pour accompagner les familles confrontées à des phénomènes prostitutionnels ou pré-prostitutionnels, recenser à l'école l'ensemble des actions éducatives de prévention en matière de lutte contre la prostitution, interventions de sensibilisation et de prévention dans les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **Priorité 2 : « Soyons plus vigilants » – Renforcer le repérage à tous les niveaux** : formations pour une culture commune, améliorer le repérage et le signalement des mineur.es en situation de prostitution dans les établissements scolaires, les lieux de santé, les hôtels et plateformes d'hébergement locatif, dans la rue ; agir sur les réseaux sociaux avec notamment des maraudes numériques ; optimiser la prise en charge des fugues par les professionnel.les
- **Priorité 3 : « Protégeons les victimes » – Accompagner les mineur.es en situation de prostitution** : reconnaître aux mineur.es le statut de mineur.es en danger relevant de la protection de l'enfance (comme la loi l'impose déjà) ; créer un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département pour protéger les mineur.es victimes ; garantir aux victimes un parcours de soins spécialisés dans le cadre d'un déploiement du réseau des Unités d'Accueil Pédiatriques – Enfance en danger (UAPED)
- **Priorité 4 : « Accélérons les procédures contre les auteurs »**, clients et proxénètes ; s'organiser pour répondre aux défis

Les 14 M€ annoncés devraient faire l'objet d'appels à projets : l'Amicale du Nid attend que l'expertise des associations spécialisées dans la prévention et l'accompagnement des victimes, mineures comme majeures, soit reconnue à travers le renforcement de leurs moyens d'actions. L'Amicale du Nid l'a rappelé à Adrien TAQUET, Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, lors de sa visite en Seine-Saint-Denis.

Amicale du Nid : points forts 2021

Au plan national

- Le lancement des deux projets nationaux transversaux, sur financement AGRASC¹, avec, pour chaque projet, une chargée de mission au siège durant 18 mois, pour la coordination du partage des pratiques professionnelles, le repérage pour essaimage des bonnes pratiques et la livraison en 2022 d'un guide à destination des professionnel.les.

Ces deux projets sont :

- L'**aller-vers dans l'espace public et numérique** avec la création de postes sur 12 mois de professionnel.les du développement de l'aller-vers numérique sur les territoires
- L'**insertion socio-professionnelle** des victimes du système prostitutionnel avec la création de postes sur 12 mois de conseiller.es en insertion professionnelle et le renforcement de cours de français adaptés au public sur les territoires

Ces deux projets transversaux s'inscrivent dans deux dimensions essentielles consécutives à la crise sanitaire :

- L'amplification du phénomène de transfert des mises en contacts avec les acheteurs par voie numérique via des sites spécialisés et les réseaux sociaux. Pour autant, cette situation n'a rien de virtuelle, puisqu'elle vise bel et bien l'achat de service sexuel
 - La crise économique consécutive à la crise sanitaire, amplifiant les freins à l'insertion des plus vulnérables, en particulier les personnes s'émancipant du système prostitutionnel
- La certification QUALIOPi de notre **organisme de formation** en mai 2021.



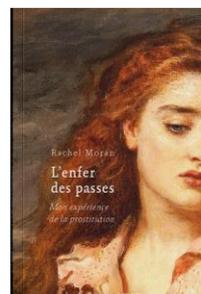
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- La poursuite des partages de pratiques professionnelles en matière de **prévention, sensibilisation et formation**, avec un groupe de travail régulièrement réuni dans une perspective d'amélioration régulière de nos prestations
- La poursuite des partages de pratiques en matière d'**accompagnement juridique** des victimes du système prostitutionnel, avec :
 - La constitution de partie civile de l'Amicale du Nid, notamment dans une affaire de deux acheteurs d'actes sexuels auprès de mineur.es dans l'Hérault
 - Un webinaire destiné aux professionnel.les de l'AdN relatif aux droits des victimes en matière pénale

- Des réunions de partage des pratiques des juristes de l'AdN avec la mutualisation des bonnes pratiques et des difficultés dans l'accès aux droits des victimes, permettant notamment d'alimenter notre plaidoyer

Sur les territoires, notamment :

- La création du FIL, **équipe d'accompagnement des mineur.es en situation de prostitution à Montpellier**
- L'ouverture d'un **second accueil de jour destiné aux femmes et leurs enfants en situation de très grande précarité sociale en Seine-Saint-Denis** à la Courneuve
- **Un appartement remis par la Justice Italienne à l'AGRASC**, confisqué à un mafieux et confié à l'Amicale du Nid à Paris, comme place de CHRS²
- **Elisabeth Moreno**, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, en maraude au bois de Boulogne avec l'équipe Intermède, au bois de Boulogne
- La mise en œuvre d'un **aller-vers** des personnes en situation de prostitution ou risquant de l'être au sein d'établissements et services sociaux en Isère et Savoie
- Une formidable pièce de **théâtre** montée et jouée en mars à Lyon et lors de l'inauguration des nouveaux locaux retardée par la crise sanitaire : un vecteur puissant de partage des épreuves subies par des victimes nigérianes
- Le fort développement de l'équipe de l'Amicale du Nid en **Bretagne**, trop petite mais très dynamique, installée depuis octobre 2020 avec notamment de l'« aller-vers » numérique en articulation avec les permanences sur les quatre départements
- La visite d'**Adrien Taquet**, Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, en Seine-Saint-Denis le 9 novembre 2021, dans le cadre du plan de lutte contre la prostitution des mineur.es
- **Rachel Morvan, survivante de la prostitution**, a présenté son livre « Paid for » / « L'enfer des passes », aux Editions Libres, le 17 novembre 2021, invitée par les associations abolitionnistes de Lyon dont l'Amicale du Nid



² CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Inter-associatif : point fort 2021

Publication du rapport FACT-S pour un acte II de la loi du 13 avril 2016



2021 a été marquée par la publication inter associative du rapport de la **Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des survivantes de la prostitution au côté des personnes prostituées (FACT-S)** - Amicale du Nid, Mouvement du Nid, CAP International et Fondation Scelles - rapport présenté en conférence de presse le 11 février 2021.

Par ce rapport, ce groupe d'associations demande une phase II de la loi de 2016 à l'occasion de ses cinq ans.

Dans un contexte où les personnes en situation de prostitution sont encore plus fragilisées par la crise sanitaire, il est d'autant plus urgent qu'aucune d'entre elles ne soit laissée sans hébergement, sans ressources financières ou titre de séjour.

La loi doit par ailleurs être intégralement appliquée, pour être effective sur tout le territoire national, avec des moyens à la hauteur des enjeux : le coût de sortie de la prostitution pour 40 000 personnes en 10 ans évalué au total à 2,4 Md€.



Protéger les victimes de la prostitution
c'est les accompagner vers leur émancipation et l'équation suivante :



Pour une phase II de la loi 2016

COÛT DE LA SORTIE DE LA PROSTITUTION

COÛT ANNUEL POUR 1 PERSONNE EN
PSP



1 AFIS
6 768 €



2 LOGEMENT
12 775 €*



3 FORMATION
3 800 €**



4 ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL
4 500 €***



5 SANTÉ (PSY)
2 400 €

* 35 euros par nuit et par personne (sur la base du projet de loi des finances PLF 2019).

** Coût annuel d'un CAP.

*** Hypothèse basse in : Willaert Patricia (IGA), Puccinelli Amélie (IGA), Gay Catherine (IGJ), Steinmetz Patrick (IGJ), Gervais Valérie (IGAS), Loulergue, Pierre (IGAS), *Evaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées*, Inspection générale des affaires sociales (IGAS), Inspection générale de l'administration (IGA), Inspection générale de la justice (IGJ), décembre 2019, p. 31.

PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE ET FISCAL DE LA PROSTITUTION

COÛT ANNUEL POUR LA SOCIÉTÉ
FRANÇAISE****



1 EVASION FISCALE
853 millions €



2 COÛT HUMAIN POUR LES
PERSONNES PROSTITUÉES
311 millions €



3 CONSÉQUENCES
SOCIALES INDIRECTES
306 millions €



4 CONSÉQUENCES
SOCIALES DIRECTES
58 millions €



5 COÛTS DIRECTS NON
MÉDICAUX
35 millions €



6 COÛTS DIRECTS
MÉDICAUX
86 millions €

**** Mouvement du Nid/Pystel, *ProstCost - Estimation du coût économique et social de la prostitution en France*, mai 2015.

0,241 Milliards/an

1,6 Milliards/an

soit **30 243 €** par an par PSP
en PSP sur 24 mois, **60 486 €**

Montant nécessaire pour 40 000 PSP

2,41 milliards d'euros

soit **241 millions d'euros par an sur 10 ans**

soit **1,6 milliards** d'euros par an

853 millions d'euros de préjudice
économique et fiscal annuel

soit **8,53 milliards sur 10 ans**

AdN



L'Amicale du Nid en action

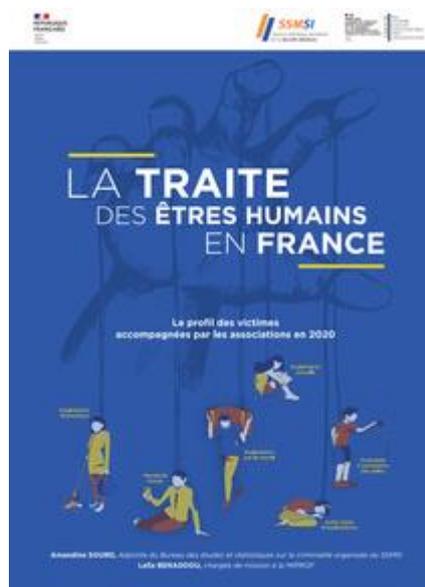
L'Amicale du Nid inscrit son action dans un continuum :

- Plaidoyer
- Diagnostics
- Prévention
- Sensibilisation et formation
- Aller-vers
- Missions mineur.es
- Accueil
- Accompagnement social global
- Insertion socio-professionnelle
- Hébergement et logement accompagné
- Accompagnement juridique

Plaidoyer

L'Amicale du Nid a participé aux travaux de la **MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)** : statistiques sur la traite humaine, question des passeports des femmes nigérianes...

Le rapport sur la traite des êtres humains publié en décembre 2021 relatif aux données collectées auprès des associations en 2020 présente les chiffres suivants : les victimes d'exploitation sexuelle représentent la majorité des victimes (77 %) en 2020, les associations répondantes accompagnant essentiellement des victimes d'exploitation sexuelle. D'autres formes d'exploitation sont également repérées par les associations : 15 % de victimes d'exploitation par le travail, 6 % de contrainte à commettre des délits, 1 % de mendicité forcée et 1 % d'autres formes d'exploitation.



L'Amicale du Nid a activement participé aux travaux de la MIPROF sur le **mécanisme national d'identification et d'orientation des victimes de traite des êtres humains** :

- Indicateurs communs à toutes les formes de traite liées à l'identité, en lien avec le dossier judiciaire, le comportement et l'apparence physique (attitude d'évitement, attitude de passivité, de résignation, d'apathie ou encore d'inhibition marquée, apparence physique, état de santé, suspicion de violences subies, situation de vulnérabilité et emprise), indicateurs perceptibles dans le discours
- Indicateurs communs à toutes les formes de traite des mineur.es
- Indicateurs spécifiques aux différentes formes d'exploitation : exploitation sexuelle, exploitation par le travail, servitude domestique, contrainte à commettre des délits, mendicité forcée

L'Amicale du Nid a participé aux travaux du **GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains)**, avec notamment audition en février et visite à l'Amicale du Nid à Lyon.

Afin d'examiner la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, le groupe d'expert.es tient un cycle de révision. Au début de chaque cycle, le groupe définit de manière indépendante quelles dispositions de la Convention vont être examinées et par quels moyens.

Dans un premier temps, le groupe d'expert.es envoie un questionnaire à l'État membre évalué ainsi qu'aux organisations non-gouvernementales de ce même État, qui sont actives dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Après réception des réponses, le groupe d'expert.es se rend dans l'État membre pour s'entretenir avec les représentant.es du Gouvernement et d'organisations non-gouvernementales sur l'application concrète de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

À la suite de la visite du pays, le groupe d'expert.es élabore un rapport d'évaluation.

Celui-ci analyse la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe et explique quelles mesures l'État partie doit prendre afin de remédier à tout problème décelé.

L'élaboration du rapport est discutée lors d'une réunion plénière et après approbation, il est envoyé aux autorités nationales pour commentaires.

Après réception de ces commentaires dans le cadre d'un dialogue confidentiel, le groupe d'expert.es rédige un rapport final qui est à son tour adopté lors d'une seconde réunion plénière puis envoyé à l'État membre ainsi qu'au Comité des Parties.

Le rapport est publié avec les éventuels commentaires à l'expiration d'un délai d'un mois.

Le Comité des Parties adopte les recommandations aux pays membres sur la base du rapport du GRETA.

En 2021, le GRETA a envoyé son troisième questionnaire aux autorités françaises et aux représentant.es « expert.es » de la société civile. Le collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », auquel participe l'Amicale du Nid, a préparé une contribution. A été souligné, notamment :

- L'énorme fossé entre ce que disent les textes, la législation française et la mise en œuvre sur le terrain (dans les domaines de la formation, l'accès à la justice, le dépôt de plainte...)
- Le manque de volonté politique pour mettre en place une véritable politique de protection des victimes de la traite des êtres humains (non mise à l'abri, difficultés d'hébergement, plan vulnérabilités des demandeur.euses d'asile ne prenant pas en compte toutes les formes de traite des êtres humains et qui semble aujourd'hui en panne...)
- La situation spécifique des victimes de nationalité étrangère
- L'État ne prend pas assez en compte la capacité ou non à coopérer des victimes, notamment les victimes mineures, dans une législation essentiellement pensée pour les victimes majeures

L'État semble conscient des prérequis d'un accès à la justice et à des recours :

- Identification rapide et précise des victimes
- Délai de réflexion et de rétablissement
- Assistance matérielle, psychologique, médicale et juridique
- Régularisation du séjour
- Bénéfice du droit d'asile et du principe de non-refoulement

Mais sa réponse au GRETA montre que cette prise de conscience manque d'illustration de mise en œuvre opérationnelle concrète.

L'Amicale du Nid a été force de proposition auprès de la **CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'Homme)** en février 2021, dont un avis sur la prévention et la lutte contre la prostitution, la traite à des fins d'exploitation sexuelle des mineur.es.



Plaidoyer contre « l'assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap et en général : réponse du CCNE à la saisine de la Ministre chargée des personnes handicapées sur l'accès à la vie affective et sexuelle et l'assistance sexuelle des personnes handicapées en date du 13 juillet 2021

Le 2 février 2020, Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, sollicitait à nouveau le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) pour aborder la question de l'accès à la vie affective et sexuelle et l'assistance sexuelle des personnes handicapées.

Déjà saisi en 2012 sur cette question, le CCNE, « avait émis un avis réservé sur la création de l'assistance sexuelle, au nom du principe de non-marchandisation du corps, estimant difficile d'admettre l'assistance sexuelle comme un droit-créance relevant d'une obligation de la société concernant l'assistance sexuelle pour les personnes en situation de handicap ».

Par la suite, la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a conforté la position abolitionniste de la France.

M. Jean-François Delfraissy, Président du CCNE, répond à Mme la Ministre le 13 juillet 2021 (publication en septembre 2021) :

- « ... Le droit pour les personnes handicapées à accéder à une vie relationnelle et intime et la préservation du principe de non-marchandisation du corps humain strictement encadré par les textes français et internationaux » sont à « articuler et concilier »
- « La relation de la personne handicapée et de l'aidant sexuel peut effectivement être assimilée à de la prostitution et la mise en relation de ces deux personnes à du proxénétisme, au regard de la loi. »
- « Il est essentiel de dissocier d'un côté le droit d'accès à la vie affective et sexuelle et de l'autre côté le droit à la vie sexuelle. Il s'agit ici, non d'un droit à la vie sexuelle, un « droit à la jouissance » pour tout citoyen, qui induirait un droit-créance et l'obligation difficilement concevable pour l'État d'assurer l'accomplissement d'une vie sexuelle, mais d'un droit d'accès à la vie affective et sexuelle. Il ne s'agit pas non plus d'une simple difficulté à « entrer dans la vie sexuelle », mais d'une difficulté, voire d'une impossibilité induite par le handicap à accéder à une vie affective et sexuelle, lorsque celle-ci est souhaitée »

Des réponses sont proposées pour mieux accompagner les personnes handicapées vers une vie relationnelle et sociale afin qu'elles puissent davantage être actrices de leur vie affective et sexuelle (en voir l'exposé dans le courrier de M. Delfraissy)

L'Amicale du Nid s'est positionnée dès 2011 sur l'assistantat sexuel, le considérant comme de la prostitution et la mise en relation avec les personnes prostituées comme du proxénétisme. Nous ne pouvons qu'approuver la réponse qui est faite à la Ministre et qu'espérer qu'elle soit suivie d'effets.

L'Amicale du Nid a souligné la qualité et l'importance de l'étude menée par le **réseau Zéromacho sur de prétendus « salons de massages » asiatiques à Paris**. De celle-ci ressort une très forte suspicion de proxénétisme en parfaite violation de la loi du 13 avril 2016 visant à **renforcer la lutte contre le système prostitutionnel** et à accompagner les personnes prostituées.



Marie-Hélène Franjou, présidente de l'association, a adressé un courrier au Procureur de la République afin que des mesures soient prises pour faire respecter la loi.

L'Amicale du Nid a participé au **forum international pour la prévention de la prostitution en Corée** organisé le 18 novembre 2021 en visioconférence par la présidente Ha Young Lee de la Solidarité Nationale Coréenne contre l'exploitation sexuelle des femmes.

Quatre associations étaient représentées :

- Amicale du Nid, France
- Unizon, Suède
- Terre des femmes, Allemagne
- Solidarité Nationale Coréenne contre l'exploitation sexuelle des femmes.

Chaque association a évoqué la situation dans son pays et le travail fait par son association, l'accent a été mis sur la grande importance des régimes suédois et français pour lutter contre la prostitution.

Les liens internationaux entre associations abolitionnistes sont essentiels. Espérons que ce forum contribuera à faciliter le travail de plaidoyer de nos amies abolitionnistes coréennes et allemandes.



L'association féministe « Regards de femmes » a organisé un **colloque sur le thème « Les combats des femmes contre les obscurantismes – Instruments internationaux et actions »**, samedi 16 octobre, à Lyon.

La déléguée générale de l'Amicale du Nid était invitée à une table ronde consacrée aux combats des féministes contre l'emprise sexuelle et y présentait les violences du système prostitutionnel.

L'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid, Osez le féminisme, la Fédération Nationale Solidarité Femmes, la FNCIDFF, le Collectif féministe contre le viol, l'Assemblée des Femmes, Femmes Solidaires, les Effronté.es, Encore féministe ! Zéromacho et le réseau féministe « Ruptures » étaient unis le samedi 20 novembre à la **manifestation contre les violences faites aux femmes** à Paris, violences qui s'inscrivent dans un continuum intégrant pleinement la prostitution.





Plaidoyer pour une réattribution aux associations des biens et avoirs confisqués

Lorsque la justice ordonne la saisie de biens ayant appartenu à des criminels, les stratégies diffèrent d'un pays à un autre. La France les revend aux enchères et attribue le financement à l'Etat.

En Italie, où les confiscations « préventives » étaient en vigueur dès 1982 pour lutter contre la mafia, depuis 1996 une loi plus innovante permet de léguer à une institution sociale le patrimoine confisqué. Cette disposition, reconnue par la Cour européenne des droits de l'homme en 2014, est devenue la marque de fabrique de la justice transalpine. Le pays recense ainsi plus de 35 000 biens immobiliers confisqués, dont près de la moitié ont été redistribués.

En 2021, la Justice Italienne a remis à la Justice française un appartement confisqué à un mafieux italien condamné, via l'AGRASC – Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués : pour la première fois, un bien immobilier a pu être attribué à une association, l'Amicale du Nid, contre un modeste loyer, afin d'y héberger, dans le cadre de son centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Paris, une victime du système prostitutionnel.

A l'heure où les associations manquent de moyens pour un accompagnement de qualité des personnes victimes du système prostitutionnel, l'Amicale du Nid plaide pour que la Justice française se dote des moyens juridiques permettant une affectation des biens et avoirs confisqués aux associations œuvrant dans le champ social et médico-social.

A titre d'illustration, l'Amicale du Nid souhaite que soient restitués au Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) les 14 millions d'euros cumulés entre 2017 et 2018 (saisie d'affaires de traite des êtres humains et de proxénétisme) non reversés à ce jour pour la lutte contre le système prostitutionnel.

Cependant, depuis 2020, des appels à manifestation d'intérêt ont permis d'octroyer des moyens aux associations œuvrant à la lutte contre les violences du système prostitutionnel, dont l'Amicale du Nid.



Podcast d'Actualité Sociale Hebdomadaire (ASH) : Prostitution : « un interdit social symbolique »

Entretien avec la déléguée générale, en avril : présentation du système, de ses victimes, des auteurs de violences que sont les acheteurs, un interdit social symbolique ; « symbole » au sens de ce qui doit nous rassembler pour faire société, dans le respect de la dignité humaine et de l'égalité femmes-hommes.



La déléguée générale de l'Amicale du Nid était l'invitée de Thomas Sotto au Télé Matin de France 2 pour présenter les **enjeux de la prostitution des mineur.es**, le 5 novembre 2021, et la nécessité absolue de l'égalité femmes-hommes en matière de prévention auprès des jeunes.

L'Amicale du Nid était l'une des 120 associations invitées par le Premier Ministre Jean Castex, à l'hôtel Matignon, aux **120 ans de la loi relative au contrat d'association**, loi fondamentale pour l'exercice de la liberté d'agir citoyenne.



« La force du pays, c'est de faire vivre l'intérêt général (...) par la société elle-même » a été affirmé par le Premier Ministre, soulignant ainsi la force vive représentée par les associations.



L'Amicale du Nid était invitée au **Forum Génération Égalité** à Paris, en présence du Président de la République, de la Ministre Elisabeth Moreno et de nombreuses personnalités internationales et françaises, d'Hilary Clinton à Caroline Fourest.

Ce Forum s'est déroulé à Mexico en mars et à Paris du 30 juin au 2 juillet 2021 et a lancé un plan d'action quinquennal pour réaliser des progrès irréversibles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il repose sur une série d'actions concrètes, ambitieuses et transformatrices et comprend des engagements financiers pour un montant de 40 milliards de dollars.

Notons, hélas, que dans les nombreux discours tenus, les violences issues du système prostitutionnel n'ont pas été nommées.

Diagnostics territoriaux de la prostitution

Depuis 2016, l'Amicale du Nid est régulièrement sollicitée pour conduire des diagnostics de la prostitution dans des départements où elle est peu visible dans l'espace public et par conséquent mal estimée.

Le besoin de diagnostics territoriaux a émergé après le vote de la loi du 13 avril 2016 qui rend obligatoire dans chaque département, via l'action des Préfectures, l'installation d'une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite ainsi que l'agrément d'une ou plusieurs associations pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution.

Trois diagnostics départementaux de la prostitution ont été restitués en 2021 :

- En **Charente-Maritime** : les travaux ont été présentés en commission départementale à La Rochelle le 2 juillet, puis lors d'une conférence en distanciel réunissant les partenaires ayant contribué à l'état des lieux, le 5 juillet.
- Dans le **Pas-de-Calais** : le diagnostic était à l'ordre du jour de la première commission départementale, installée à Arras le 22 octobre 2021.
- Un diagnostic mineur.es en **Haute-Garonne**.

Le 23 février, une visioconférence de sensibilisation a rassemblé une quarantaine de professionnel.les du **Puy-de-Dôme**, marquant le début d'une démarche de diagnostic co-financée par la Préfecture et la Ville de Clermont-Ferrand.

Le **Lot-et-Garonne** et **Mayotte** ont aussi sollicité l'Amicale du Nid pour des diagnostics qui débiteront en 2022.

Depuis deux ans, l'association réalise également des diagnostics spécifiques sur la prostitution des mineur.es. Un premier état des lieux a été finalisé dans le **Val-d'Oise** en début d'année 2021. En Ile-de-France, des projets similaires ont été engagés dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

En Occitanie, un diagnostic est en cours dans les Pyrénées-Orientales.

Des résultats préliminaires ont été restitués en Haute-Garonne le 16 décembre 2021, dans le cadre d'un groupe de travail mobilisé autour de cette problématique.



Etat des lieux de la prostitution des mineur.es dans le Val-d'Oise

Le 26 mars 2021, l'Amicale du Nid a restitué, en visioconférence, l'état des lieux de la prostitution des mineur.es dans le Val-d'Oise.

Cette étude, co-financée par le Conseil départemental et la Préfecture, a été conduite en deux temps.

Un diagnostic partagé auprès des institutions et associations de terrain

142 professionnel.les issu.es de l'aide sociale à l'enfance, d'associations de prévention spécialisée, de la police et de la gendarmerie, des missions locales, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'Éducation Nationale... ont été interrogé.es au moyen d'un questionnaire en ligne et d'entretiens semi-directifs. 91% avaient déjà eu connaissance de situations de prostitution probables ou avérées parmi les mineur.es rencontré.es par leur structure.

94 situations de mineur.es ont été retenues pour l'analyse des données. Parmi les faits marquants :

- 90% sont des filles,
- Des facteurs de vulnérabilité ont été repérés dans 81% des parcours de vie,
- Dans plus de 3/4 des cas, les proxénètes sont issu.es de l'entourage des victimes,
- Dans plus d'1/3 des cas les « clients » passent par Internet pour entrer en contact avec les mineur.es.

Un groupe de travail visant à l'élaboration de préconisations

30 professionnel.les se sont réuni.es afin d'échanger sur trois thématiques : l'accompagnement social global et les postures professionnelles, la formation des professionnel.les et la communication au service de la prévention.

Ces travaux ont abouti à la formulation de 18 préconisations. Quelques exemples :

- Elaborer un référentiel des informations à partager répondant à l'intérêt supérieur de l'enfant ainsi qu'un protocole pour leur transmission
- Créer des lieux d'accueil de jour et de nuit pour les jeunes filles et garçons les plus désocialisé.es et y inclure systématiquement la question de la prostitution
- Mettre en place des journées d'information à destination des professionnel.les valdoisien.nes une à deux fois par an
- Créer et assurer le suivi d'un annuaire des professionnel.les formé.es sur chaque territoire d'intervention sociale
- Informer les parents des potentiels signaux d'alerte et intégrer la prostitution dans les informations sur les prises de risque à l'adolescence
- Créer des fonds dédiés dans les collèges et les lycées pour financer la production de supports de communication co-construits

Ces préconisations ont été reprises dans un plan d'action adopté par le Conseil départemental et présenté lors de la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite, le 29 novembre 2021.

Des démarches similaires sont actuellement engagées par l'Amicale du Nid dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.



Etat des lieux de la prostitution des mineur.es en Haute-Garonne

Face à la complexité du phénomène prostitutionnel, à la croisée entre l'intime et les rapports sociaux de pouvoir, l'Amicale du Nid 31 est de plus en plus contactée par des acteurs de la Protection de l'Enfance, mobilisés sur le territoire de la Haute-Garonne et les départements alentours, en vue d'apporter un éclairage théorique et pratique pour la prise en charge des mineur.es concerné.es.

La proposition d'esquisser un diagnostic local a vu le jour pour donner suite à l'afflux de sollicitations d'étayage et d'orientation par des professionnel.les de l'enfance et de la jeunesse (travailleurs.euses sociaux.ales, psychologues, etc.).

La démarche diagnostique conduite par l'Amicale du Nid 31 a donc répondu aux objectifs suivants :

- Sensibiliser les acteurs institutionnels et les professionnel.les de terrain
- Renforcer l'étayage et l'offre de formation offerts par l'AdN 31, grâce à la production de connaissances
- Etoffer le maillage entre les partenaires mobilisés

L'enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire en ligne, complété par quelques entretiens semi-directifs. Les répondant.es au questionnaire sont principalement des professionnel.les susceptibles d'avoir rencontré des jeunes, mineur.es, en risque ou en situation de prostitution. Les situations évoquées portent sur une période de trois ans, allant de 2018 à 2020. Une revue de presse a été réalisée en parallèle sur la même période, afin de compléter les éléments qualitatifs extraits des questionnaires et entretiens.

Le questionnaire a été diffusé auprès d'environ 150 personnes : directions, cadres intermédiaires et professionnel.les de terrain, qui ont à leur tour diffusé le questionnaire.

Au total, les retours au questionnaire ont été les suivants :

- 53 questionnaires renseignés
- 76 personnes répondantes
- 44 questionnaires remplis à titre individuel (83%) et 9 de façon collective (17%)
- 5 entretiens réalisés afin de compléter les éléments récoltés via le questionnaire

Les mineurs identifié.es en Haute-Garonne

- Une majorité de filles, âgées de 15 à 17 ans de nationalité française
- Avec un taux de 49 %, les carences affectives, éducatives et l'abandon familial arrivent en tête des vulnérabilités identifiées.

- Dans 31 % des situations identifiées, les proxénètes sont entrés en contact avec les victimes via les réseaux sociaux.
- La répartition géographique des cas de prostitution recensés révèle à 84 % une concentration en milieu urbain.
- 40 % des faits de prostitution ont eu lieu principalement dans des hôtels, ce constat faisant émerger l'hypothèse de la complicité d'un.e proxénète majeur.e pour la location d'une chambre ou encore celle, passive ou active, d'hôtelier.es disposée.es à louer des chambres à des personnes mineur.es.
- 56 % des mises en contact avec les clients ont eu lieu sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram et Messenger) et sur internet.
- La contrepartie principalement reçue par les mineur.es concerné.es était de nature monétaire avec un taux de 62 %
- Dans 31 % des cas identifiés, le proxénète a le profil du petit ami « loverboy ».

Les résultats de cette enquête ont pour vocation d'encourager la poursuite du travail concerté pour affronter la question de la prostitution des mineur.es au niveau local, dans le département de la Haute-Garonne. Plusieurs pistes de travail se dégagent :

- Mener des actions de prévention auprès des mineur.es
- Créer des dispositifs spécialisés pour la prise en charge des victimes
- Renforcer le travail partenarial
- Former les professionnel.les
- Informer pour mieux signaler
- Observer, documenter, analyser

Prévention

Les actions de prévention ont repris un cours plus habituel en 2021, avec un moindre impact de la crise sanitaire, touchant **près de 2 000 jeunes**, mineur.es et jeunes majeur.es :

- En collèges et lycées, parfois dans l'enseignement supérieur
- Dans divers lieux d'accueil et d'accompagnement de la Protection de l'enfance
- Mais aussi dans des Centres Sociaux, Missions Locales..

Adaptées au plus près des besoins et demandes du public (classe d'âge, contexte de l'action...), les séances de prévention reposent sur le **dialogue et la participation active des jeunes** afin d'aborder les questions **d'égalité filles-garçons, d'éducation à la sexualité et de consentement à un acte sexuel, de prévention des violences sexistes et sexuelles, dont la prostitution, et d'information sur les droits des victimes.**

Le plus souvent possible, sur au moins deux séances, les jeunes trouvent un espace d'expression et de réflexion qui permet de s'interroger collectivement sur les représentations de la prostitution, de contribuer à la prévention du « devenir prostitué.e », « devenir client.es », « devenir proxénètes » et de promouvoir une sexualité épanouissante, égalitaire, donc sans sexisme ni violence.



Paroles de jeunes

« J'ai apprécié d'avoir pu échanger librement et sans tabous »

« J'ai apprécié d'apprendre, de découvrir, et réalisé qu'il y a beaucoup de manipulation dans la prostitution »

« La séance était intéressante puisqu'on a pu débattre et avoir l'avis d'autrui sur ce qui est de la prostitution, des proxénètes et des clients. On en apprend beaucoup »

Des projets de prévention par les pair.es, impliquant par exemple la création d'outils de communication « pour les jeunes, par les jeunes », se sont mis en place dès la rentrée 2021. Gageons que l'appropriation des savoirs s'en trouve renforcée et les messages de prévention et leur forme mieux ciblés.

Le groupe de travail national prévention-formation de l'Amicale du Nid permet l'échange de pratiques et la réflexion tant sur les contenus que les méthodes pédagogiques, mutualise les outils d'animation existants dans les établissements et en crée de nouveaux.

Nous regrettons cependant toujours que ces actions de prévention, inscrites dans ce pilier fondamental de la loi du 13 avril 2016 comme dans le plan gouvernemental de lutte contre la prostitution des mineur.es, restent insuffisamment financées. Pourtant, nos établissements constatent quotidiennement que les besoins comme les demandes sont bien là.

Les actions de prévention s'accompagnent toujours de la sensibilisation des adultes de la structure demandeuse, afin de garantir une écoute, une orientation et/ou une prise en charge adaptée si un.e jeune confie une situation de prostitution ou autre violence sexiste et sexuelle après l'intervention.



Prévention des jeunes à Toulouse auprès de jeunes hospitalisé.es

Au début de l'année 2021 l'Amicale du Nid a répondu positivement à une demande inhabituelle : pour la première fois c'est un établissement hospitalier qui a sollicité nos services en vue d'organiser une séance de prévention du risque prostitutionnel à destination de jeunes (mineur.es) hospitalisé.es.

Organisée sur un temps d'une heure et demie, à destination d'un groupe de 13 jeunes âgé.es de 13 à 18 ans, la session a permis d'aborder divers sujets connexes à la prostitution : le cyberharcèlement, les violences sexuelles, en lien avec des préoccupations nommées par les jeunes.

En effet, une boîte à questions avait permis à celles et ceux-ci d'adresser de façon anonyme, leurs interrogations et éventuelles inquiétudes au binôme intervenant ce jour-là.

La séance, très interactive, a permis de déconstruire certaines idées reçues, de témoigner d'expériences parfois douloureuses dans un cadre collectif, sécurisant et bienveillant.

Cet espace inédit a finalement permis aux jeunes participant.es de amorcer une réflexion critique, notamment sur la prostitution des personnes mineures, parfois présentée comme une « activité » anodine sur les réseaux sociaux.



Prévention en lycée à Aubervilliers dans le cadre du projet

« Je n'suis pas à vendre ! »

Pour intervenir différemment auprès des lycéen.nes, le service mineur.es en Seine-Saint-Denis s'est associé au programme « **Je n'suis pas à vendre !** » développé par l'Amicale du Nid.

Dès 2017, l'association décide d'informer les jeunes sur Internet de la réalité de la prostitution et de la possibilité d'en sortir.

Internet est en effet un lieu où les adolescent.es vont chercher des réponses à leurs questions mais aussi un moyen utilisé par les « clients » et les proxénètes pour entrer en contact avec des jeunes vulnérables.

L'idée plus globale de « Je n'suis pas à vendre ! » est de **créer des outils de prévention avec et pour les jeunes**.

Ainsi, cette année, a été élaboré un projet avec les classes terminales du lycée Henri Wallon à Aubervilliers.

Le choix s'est porté sur ce niveau car les élèves de terminales avaient assisté à une pièce de théâtre sur le consentement à un acte sexuel et participé au débat qui s'en était suivi.

Après une séance de prévention « classique », les 18 élèves volontaires ont participé à deux séances supplémentaires.

L'Amicale du Nid les a accompagné.es dans la création d'une affiche de prévention.

Ainsi ils ont choisi la cible, la thématique, le message, la mise en scène et le parti pris graphique. Floriane Le Roux, graphiste engagée sur le projet, a participé aux séances et est chargée de réaliser l'affiche finale.

Les jeunes participants ont décidé de créer une affiche de prévention à destination des clients, acteurs du système prostitutionnel trop souvent invisibilisés.

L'affiche sera ensuite présentée à leurs pair.es afin de créer un nouvel espace de parole autour de la prostitution juvénile au sein de leur lycée puis elle sera diffusée par l'Amicale du Nid.



Paroles de jeunes bénéficiaires

« J'ai appris beaucoup de choses, par exemple qu'envoyer une photo de pied contre de l'argent était aussi de la prostitution » (fille, dans une MECS)

« J'ai compris que le consentement, ce n'était pas toujours avec les mots » (garçon, dans une structure PJJ)

« C'est un peu gênant de parler de tout ça, mais ça fait du bien, on ne peut pas en parler avec les parents » (fille, élève de 4^{ème})

Sensibilisation et formation

Près de 2 000 professionnel.les ont participé aux actions de sensibilisation et aux formations (hors colloques) mises en place en 2021.

Comme en 2020, la demande s'est accrue sur la thématique de la prostitution des jeunes, notamment des mineur.es.

L'Amicale du Nid peut s'appuyer sur son expertise croissante en la matière (missions mineur.es, diagnostic sur la prostitution des mineur.es...) pour proposer des modules qui allient savoirs d'expérience et connaissances théoriques.

La sensibilisation et la formation sont indispensables et urgentes pour combattre le système prostitutionnel et ses racines, et doivent être développées.

Ce sont aussi des espaces précieux de rencontres et d'impulsion de réseau partenarial local ou national. La facilitation du travail partenarial est un atout face aux difficultés institutionnelles et parfois au sentiment d'impuissance relatés par les professionnel.les dans les séances de formation et de sensibilisation.

Des contacts ont été noués dans ce sens avec un éventail élargi de partenaires au niveau local ou national (Direction Régionale de la PJJ, Direction Régionale de Missions Locales, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale...).

Sensibilisations

Les sensibilisations permettent d'informer massivement sur les réalités de la prostitution et les enjeux de la lutte contre le système prostitutionnel, mais aussi sur le projet associatif et les actions de l'AdN.

Elles déclenchent souvent un intérêt pour notre offre de formation et l'acquisition de compétences pour comprendre, repérer, accompagner, prévenir les situations de prostitution.

L'association a mené **une centaine d'actions de sensibilisation en 2021**.

Elles ont touché **1 436 professionnel.les** de l'action sociale et socio-éducative, de l'Education Nationale, de la Protection de l'enfance et de l'éducation spécialisée, de la Justice, des forces de l'ordre... en présentiel ou en distanciel.

Elles durent généralement de deux à trois heures, mais l'équipe mobile mineur.es de l'Amicale du Nid dans le Rhône par exemple propose 3 modules, chacun de 3 heures, à ses partenaires.



Live Instagram en Bretagne

Parmi les actions innovantes de 2021, l'AdN Bretagne s'est associée à la Mission locale du Pays de Vitré pour une sensibilisation en « live Instagram » ; de nombreux.ses participant.es de 16-24 ans ont pu ainsi échanger sur le phénomène prostitutionnel avec l'assistante sociale de l'AdN Bretagne.



Paroles de participante à une sensibilisation

« La sensibilisation m'a aidée dans ma posture professionnelle et celle à avoir, de nommer les choses et aborder la prostitution comme une violence et une exploitation sexuelle »

Formations

Le nombre de participant.es à nos formations a doublé entre 2020 et 2021, atteignant 546 stagiaires pour 638 heures dispensées et un total de 9108 heures de formation-stagiaire, soit plus de 16 heures par stagiaire en moyenne.

Le retour progressif au présentiel d'une part, et la prise de conscience des réalités de la prostitution des mineur.es de l'autre, expliquent pour beaucoup cet essor.

C'est en effet la formation sur la prostitution des jeunes qui a le plus été demandée en 2021, en écho aux préoccupations gouvernementales et à la médiatisation de cette question.

Cependant, les formations sur le système prostitutionnel (majeur.es et mineur.es), et dans une moindre mesure sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, restent régulièrement sollicitées.

L'Amicale du Nid est un **organisme de formation** qui compte 20 ans d'expérience dans la formation professionnelle continue, grâce à une équipe de formateurs.rices professionnel.les. Nos formations s'appuient sur des **situations concrètes** de personnes accompagnées par l'Association et sur une **analyse pluridisciplinaire** de la prostitution.

L'équipe de formation se retrouve régulièrement pour échanger sur ses pratiques, faire évoluer les programmes de formation et actualiser leurs contenus.

L'organisme de formation a été **certifié Qualiopi** en mai 2021, ce qui permet notamment le financement des formations par les opérateurs de compétences (OPCO).

Il s'est aussi doté d'un outil digital de gestion des formations au niveau national.



Catalogue de formation de l'Amicale du Nid

En inter ou en intra-organisation :

- Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention
- La prostitution des jeunes, notamment des mineur.es : comprendre pour agir
- La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : les parcours de sortie
- Se former à la prévention de la prostitution des jeunes
- Travail social et prostitution : se former pour mieux repérer, accompagner, orienter et prévenir
- Travail social et traite des êtres humains à des fins de prostitution
- Des formations sur mesure

Contact : formation@adn-asso.org

Site : amicaledunid.org, rubrique « formations »



D'une formation à la constitution d'un groupe de travail départemental en Haute-Garonne

La formation, mise en place à la demande de l'Equipe Mobile d'Accompagnement Médico-social (EMAC 31), illustre le maillage partenarial qui peut s'orchestrer à partir d'actions de formation. En effet, l'EMAC 31 a entrepris d'ouvrir la participation au stage à d'autres structures et institutions partenaires, également concernées par la problématique.

Le démarchage a permis la création d'un groupe de stagiaires interprofessionnel et inter-institutionnel : travailleurs.ses sociaux.ales, psychologues, psychiatres, infirmière, coordinatrice étaient présents durant ces 3 journées de travail, en représentation de structures diverses telles que l'ITEP Château Sage, le CDEF 31, le RAP 31 ou encore le secteur de pédopsychiatrie de l'hôpital Purpan.

Les échanges entre participant.es au cours de la formation ont révélé la nécessité de création d'espaces communs de réflexion et de partage d'expériences, face à des possibilités de prises en charge spécifique encore balbutiantes.

C'est ainsi qu'à partir de ce petit groupe constitué ad hoc à des fins de formation, un groupe de travail a été formalisé, rassemblant une quinzaine d'acteurs différents (du champ de la protection de l'enfance, de l'Éducation Nationale, du secteur judiciaire, de la santé, etc.).

Le groupe de travail est désormais reconnu comme une instance de premier ordre sur le département de la Haute-Garonne.

La formation animée par l'AdN 31 a donc été déterminante pour la mobilisation du réseau de professionnel.les engagé.es autour de cette question.



Paroles de participant.es aux formations de l'Amicale du Nid

« La journée a été très intéressante et très enrichissante. A mon sens le sujet a été traité selon divers points de vue (représentations, aspect juridique, point de vue de l'Amicale du Nid, de la société, l'accompagnement en travail social) ».

« J'ai particulièrement apprécié de pouvoir évoquer les représentations à ce sujet, encore tabou dans la société. Alternier théorie, pratique, juridique et terrain était vraiment parfait ».

« C'était très dynamique, illustrer les infos par des exemples concrets aide beaucoup. Je ne connaissais pas grand-chose au sujet et ça m'a fait réfléchir ».



Former et renforcer le partenariat en Haute-Garonne

Une formation sur la prostitution des mineur.es a été dispensée à des professionnel.les du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille le 31 octobre 2020. Ce temps de formation et d'échange était d'autant plus précieux que le CDEF 31 est l'institution incontournable en matière de mise à l'abri et de protection des mineur.es en Haute-Garonne. Les former au repérage, à l'écoute, à l'accompagnement de jeunes en risque ou en situation de prostitution était donc essentiel, et ce sont nos deux structures qui bénéficient du partenariat renforcé par la formation.

Le groupe de stagiaires était composé de différents types de professionnel.les (travailleur.euses sociaux.ales, infirmier.es, psychologue), travaillant sur différents foyers d'accueil.

La formation leur a permis de se décaler, durant deux journées, de l'accompagnement des jeunes, d'analyser et d'élaborer collectivement des hypothèses et stratégies pour aborder les situations prostitutionnelles rencontrées.

Les indicateurs présentés ont conforté les professionnel.les dans le repérage de certaines situations sources de doute, cette reconnaissance étant le préalable indispensable à la prise en charge d'une problématique souvent sidérante.

Cet espace a également permis de réaffirmer la nécessité d'organiser des actions collectives de prévention primaire et secondaire de la prostitution auprès des jeunes considéré.es comme vulnérables.

Enfin, la formation a été dispensée conjointement par l'AdN 34 et l'AdN 31, pour mettre à profit l'expertise acquise par l'équipe du 34 en matière de prostitution des mineur.es et de formation sur ce thème.

Aller-vers

L'**aller-vers** consiste à « être là où sont et où en sont les personnes » et ses objectifs sont :

- Créer et maintenir des liens avec les personnes en situation de prostitution, peu visibles au sein des institutions, mineures et majeures, femmes, hommes, personnes trans³
- Faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permettra d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socioprofessionnelle et d'une sortie de la prostitution
- Proposer de la prévention des risques et réduction des dommages adaptées au public (distribution de préservatif masculins et féminins, etc.)
- Diffuser de l'information sur les droits communs notamment sur la santé, en prévenant et/ou orientant pour une prise en charge des conséquences des violences liées à la situation prostitutionnelle, au sens de la santé globale de la Charte d'Ottawa qui se réfère

³ Dans ce rapport, l'expression « personnes trans » représentent des personnes transsexuelles, transgenres, transidentitaires aux s'ajoutent des personnes travesties.

à la définition de la santé de l'OMS (constitution de 1946) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

- Proposer un accompagnement sur les demandes exprimées, prenant en compte les conséquences des violences vécues, avec la perspective de sortie de la prostitution et d'insertion socio-professionnelle

À Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers, Toulouse, en Seine-Saint-Denis et en Bretagne, les équipes de l'association vont au-devant des personnes en situation de prostitution, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route, mais aussi sur Internet (site d'« escorting », de petites annonces, réseaux sociaux, tchats...)



Rencontre en aller-vers

« M., 54 ans, est en situation de prostitution sur une route nationale en camionnette. Lorsque nous la rencontrons sur le lieu de prostitution, elle nous dit à quel point elle est en difficulté. Elle a quitté son mari violent, a besoin d'argent pour payer son divorce, pour payer les soins de son enfant resté au pays, pour payer son loyer. Elle est épuisée, dépassée par tous ces problèmes. Elle ne veut pas venir en rendez-vous au service, elle dit qu'elle ne peut pas savoir de quoi sera faite sa prochaine semaine, elle ne peut pas planifier... nous lui rappelons notre disponibilité. Quinze jours après, M... s'est présentée dès l'ouverture de la permanence. »



Equipe mobile vers les structures en Isère

En lien avec les partenaires susceptibles d'accueillir un public en situation de prostitution ou en risque de l'être, l'Amicale du Nid en Isère a développé une intervention concertée auprès du public qui évite ou méconnaît ses possibilités en matière de droit.

En effet, pour de nombreuses personnes en situation de prostitution, accueillies ou hébergées par des associations la situation de prostitution n'est pas repérée ou pas verbalisée ; elles ne bénéficient donc pas d'informations et ne recourent pas à leurs possibilités de droits.

La connaissance du fonctionnement des réseaux et de leurs pratiques pour piéger les victimes, des situations prostitutionnelles, des violences sexuelles et de leurs conséquences, des spécificités de ce public permet aux personnes de se sentir comprises, entendues.

La connaissance des dispositifs adaptés permet aux personnes de bénéficier d'informations et conseils ciblés.

L'ouverture de cette démarche d'équipe mobile est un projet de longue haleine concertée avec les différents partenaires pour favoriser la possibilité de diffusion d'informations et d'accès aux droits et ouvrir des accompagnements.

L'objectif général est d'intervenir auprès des professionnels, les associatifs et institutionnels et / ou auprès des personnes potentiellement victimes de prostitution, proxénétisme et de traite des êtres humains identifiées par les acteurs pour évaluer les situations et mettre en œuvre une prise en charge adaptée.

Une équipe dite mobile a été constituée pour se déplacer sur les sites des partenaires.

- Elle assure la sensibilisation des professionnels, les associatifs en vue d'améliorer le repérage, l'identification des personnes concernées par la prostitution et des situations préfigurant le fait prostitutionnel
- Elle étaye les professionnels sur des situations pour envisager ensemble les modalités d'accompagnement en conséquence
- Elle assure des permanences ou actions collectives sur les sites partenaires à l'adresse du public.

La création de cette équipe mobile vise à aller vers les personnes sur les lieux qu'elles fréquentent et à les informer par diverses modalités sur leurs droits administratifs, judiciaires

et sociaux et aider à la mise en compréhension de leur problématique au regard des violences, de la prostitution en prenant appui sur la contribution des participants.es et des partenaires. Compte tenu de la demande émanant de certains sites d'hébergement et des structures dédiées à l'asile, l'Amicale du Nid en Isère et Savoie a convenu de modalités d'intervention propres à chaque site. L'équipe mobile a donc été déployée auprès de :

- L'association Accueil Demandeurs d'Asile
- Plusieurs services de l'association ADATE
- L'association AJIHRALP
- L'association Secours Catholique

Bilan général

La sensibilisation auprès des partenaires est très pertinente : elle permet aux professionnels.les un étayage plus ajusté en utilisant des leviers d'accompagnement, en saisissant les points de blocages. Des personnes prises en charge par ces sites sont venues spontanément prendre contact avec notre service car elles avaient pu évoquer leur situation avec leur référent social.

Les permanences sur site à l'adresse du public :

- Elles facilitent la venue des personnes qui ne se reconnaissent pas victimes de prostitution ou ne souhaitent pas venir sur un service spécialisé
- L'accompagnement ponctuel par les référents sociaux facilite la mise en relation.

Les ateliers collectifs sur site :

- Les femmes sont demandeuses d'échanges et d'informations concernant la santé sexuelle. L'approche par cette thématique a toujours ouvert l'échange aux violences sexuelles, conjugales
- La coanimation avec d'autres partenaires ou la présence le même jour que d'autres partenaires évitent la stigmatisation de l'intervention AdN public prostitution, permet d'avoir un repère temporel pour les personnes et favorise l'ajustement d'outils et de modalités d'intervention par des regards croisés. (Exemple : Ateliers sur les mêmes temps que la présence de la PMI, de Pop's ...)



Paroles de bénéficiaires

« Je suis venue plusieurs fois devant vos locaux, je voulais rentrer mais j'avais peur que mon proxénète apprenne que je venais chercher de l'aide. Donc j'ai à chaque fois fait demi-tour. »

« Comment vous pouvez me venir en aide en me protégeant sans me mettre en danger ? »

« Qu'est-ce-que ça fait si la prostitution se passe en France ? »

« Est-ce-que je vais devoir citer des noms et donner des adresses ? »

« Je ne fais confiance en personne, il y a des sujets dont je ne parle à personne même pas à ma psychologue »



Paroles de professionnel.les

« Je serais passée à côté de beaucoup de choses si je n'avais pas participé à ces sensibilisations »

« J'ai désormais moins d'appréhension avec le mot « prostitution », j'ai appris des phrases clés, des stratégies pour amener le sujet lors d'un entretien et je me sens plus à l'aise ».



Aller-vers dans l'espace public

2 784 personnes différentes rencontrées en aller-vers :

- 75% sont des femmes
- 24% des personnes trans
- 1% des hommes
- 35% sont identifiées comme des victimes de traite des êtres humains
- 76 % sont âgées de plus de 25 ans, 11 % ont entre 18 et 25 ans et 11 % ont un âge inconnu
- 23% sont originaires d'Asie, 21% d'Amérique latine, 20 % d'Afrique subsaharienne, 12 % du Maghreb, 6% sont Françaises, 18% européennes (UE ou hors UE)



Aller-vers numérique

- **5 007 contacts** par SMS, mail, Snapchat, WhatsApp
- Ayant engagé 69 contacts dans nos locaux
- 93% de femmes, 6% de personnes trans, 1% d'hommes

Missions mineur.es

L'Amicale du Nid propose un accueil et un accompagnement spécifiques des personnes mineur.es sur plusieurs de ses départements : Bouches-du-Rhône, Paris, Seine-Saint-Denis, Hérault.

En 2021, **174 mineur.es ont été accompagnés.es** :

- 69% sur orientation de l'Aide Sociale à l'Enfance
- 99% sont des jeunes filles

Nouveau service de l'Amicale du Nid dans l'Hérault, spécialisé dans l'écoute et l'accompagnement des mineur.es et jeunes majeur.es en situation de prostitution

Le Fil

L'équipe est composée d'une cheffe de service-formatrice et de deux intervenantes sociales.

LE FIL se décline en plusieurs missions :

- La sensibilisation et la formation des professionnel.les
- Le soutien aux professionnel.les confrontés à la problématique
- La rencontre et le co-accompagnement des mineur.es en situation de prostitution pour les aider à sortir de la prostitution
- La mise en place d'atelier collectifs de prévention dans les lieux d'hébergements (foyer de l'enfance Hérault, MECS Hérault) et dans les établissements scolaires

L'objectif est de limiter la prise de risque et d'échanger dans un cadre serein sur les pratiques prostitutionnelles afin que les jeunes puissent en sortir.

Le cadre des entretiens :

- Resituer avec le.la jeune le cadre protecteur de la loi
- Aider le.la jeune à identifier la réalité de la prostitution
- Nommer avec lui/elle les dangers de cette pratique et quelles seraient pour lui/elle les alternatives
- Parler des conséquences de la prostitution et Nommer les pratiques sexuelles
- Accompagner le.la mineur.e vers une reconnaissance de son statut de « victime » et faire émerger une demande d'aide

L'accompagnement est basé sur la libre adhésion, l'approche est souple et adaptée à chaque jeune.

Les rencontres se font sur le lieu de son choix (extérieur, lieu de vie, bureau...). Une ligne téléphonique est dédiée ainsi que des outils de communication (SMS, WhatsApp, Snapchat, Instagram...).

L'équipe a construit des outils de médiation pour accompagner les jeunes sur le rapport à l'argent, l'emprise...

En 2021, le FIL a été sollicité pour 40 situations de mineures et en a accompagné 12.

- Pour les 12 jeunes filles accompagnées, 100 % ont vécu des violences avant la prostitution (enfant victimes de violences conjugales, violences physiques, sexuelles...)
- 10 jeunes filles ont vécu des violences sexuelles dont la moitié de l'inceste et pour les autres des viols notamment viols collectifs
- Quand l'équipe rencontre ces jeunes filles elles ont en moyenne 16 ans pour autant l'âge moyen de leur première passe est de 14 ans



Extraits de témoignages de jeunes filles accompagnées par Le Fil

JF 16 ans : « J'ai 13 ans. Un jour, je rencontre un garçon de 21 ans, je lui dis que j'ai 17 ans. On décide de se voir. Il m'amène dans une forêt et me viole. Il me laisse là toute seule. Je suis perdue, je pleure. Je rentre chez moi. J'en parle à une copine qui me conseille d'en parler à ma mère, ce que je fais. Ma mère m'accompagne au commissariat pour déposer plainte. L'affaire est toujours en cours...

JF 16 ans : « Un après-midi, je rencontre deux garçons que je connais. Ils sont en vélo, ils me proposent de venir avec eux dans une cabane dans le village où j'habite. J'hésite, car j'avais eu avant des problèmes de réputation de pute par rapport à une vidéo qui avait tourné. Je finis par accepter en prévenant les mecs qu'il ne se passerait rien. Arrivés à la cabane, un des garçons ferme la porte pendant que l'autre m'attrape par les bras. Je me débats, j'arrive jusque devant la porte mais l'autre garçon me coince. Ils me mettent au sol et me violent un tour chacun. Quand c'est terminé, je rentre chez moi. Je n'en parle à personne et surtout pas à ma mère.... J'en parle à une éducatrice deux ans plus tard. »

JF 17 ans : « j'ai eu un WE « compliqué » : séquestration et viol de la part de mon « petit copain, proxénète »

JF 16 ans : « Et puis un jour, j'ai eu un flingue collé à ma tempe : c'était mon petit copain. Mon petit copain me demandait de lui donner tout l'argent que je me faisais. Entre temps, je me suis rendue compte qu'il ne m'aimait pas vraiment. Il faisait ça avec d'autres filles, il ne m'aimait pas vraiment. Il faisait ça pour l'argent. »

JF 16 ans : « J'ai 15 ans. Je suis sur le site « sexe modèle ». Un soir j'ai une proposition pour un anniversaire. C'est une bande de 8 copains qui font une surprise à l'un d'entre eux en faisant venir une prostituée. Quand j'arrive, un des copains, celui qui a l'air de décider, me dit d'aller dans la chambre avec celui qui fête son anniversaire. Dans la chambre, le garçon me demande de faire semblant d'avoir une relation sexuelle avec lui. Il ne veut rien faire car il a une copine. Je dis OK. Quand je sors, celui qui décide me dit qu'ils payent cher la soirée et que, du coup, ils voudraient bien tous avoir droit à une relation sexuelle avec moi. Je n'ai pas envie, mais, bon, j'accepte. Les 7 autres garçons viennent me voir à tour de rôle dans la chambre et ils reviennent une deuxième fois. Je pars de la soirée, je me sens bizarre, mais, bon, je remonte dans la voiture de mon copain qui m'attend en bas de l'immeuble. Je ne lui raconte rien. J'ai des flashs back de cette soirée qui me hantent souvent ! Je suis mal ! »

Accueil

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement. Il est inconditionnel. Selon les établissements, les modalités d'accueil, collectives ou individuelles, peuvent être déclinées de façon différente tout en gardant les mêmes lignes directrices.

L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes

Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types :

- D'une part, les accueils spécifiques sur la question de la prostitution avec pour objectif d'engager un accompagnement quand la personne formule une demande
- D'autre part, les accueils de jour de Seine-Saint-Denis, à Saint-Denis et depuis 2021 à la Courneuve, sont ouverts aux femmes en très grande vulnérabilité, notamment sociale, et à leurs enfants. Le but de ces accueils : offrir un lieu actif, dynamique où les femmes et leurs enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives autour de l'accès aux droits, de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique



Qui sont les près de 5 107 personnes accueillies en 2021

↳ Accueil de jour hors Seine-Saint-Denis

2 310 personnes ont été accueillies dont 1 229 femmes accompagnées de 238 enfants :

- 87% sont des femmes, 7% des hommes, 6% des personnes trans
- 26% sont identifiées comme victimes de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle (TEHES)
- 28% entre 18 et 25 ans et 72% plus de 25 ans
- 64% sont originaires d'Afrique subsaharienne, 11% d'Amérique latine, 9% Françaises, 5% européennes hors Union Européenne, 4% de l'Union Européenne, 4% du Maghreb

↳ Accueils de jour en Seine-St-Denis : 2 797 personnes accueillies

2797 personnes ont été accueillies en Seine-Saint-Denis à Saint-Denis (centre d'accueil Césarisa Evora) et depuis 2021 à la Courneuve (centre « les Insoumises ») : 1 214 femmes accompagnées de 1 583 enfants).

Parmi ces 1 214 femmes :

- 12 ont été identifiées comme victimes de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle (TEHES)
- 93% ont plus de 25 ans, 7% de 18 à 25 ans

L'accueil de jour est un lieu où se poser avec une équipe de professionnel.les, un lieu où prendre une collation, un repas chaud ou un goûter, pouvoir être reçu.es en entretien social, trouver un

soutien parental, rencontrer une éducatrice de jeunes enfants, prendre une douche, laver son linge.

En chiffres :

- 30 505 passages de personnes tous sexes confondus dont 10 567 passages d'enfants dans l'année
- 127 personnes reçues dans le cadre d'un soutien à la parentalité
- 324 personnes reçues en entretien social
- 26 226 collations, 13 147 repas
- 992 douches
- 1 144 machines à laver



Accueil et accompagnement : situation d'une jeune femme à Lyon

A.B., âgée de 26 ans, originaire du Nigéria, victime d'un réseau de prostitution, est accompagnée depuis 3 ans.

L'Amicale du Nid à Lyon la soutient au quotidien dans l'ensemble de son parcours.

Elle a obtenu une régularisation au titre du droit d'asile, puis l'ouverture de droits sociaux (RSA), s'est inscrite dans des démarches actives de recherche d'emploi.

Elle a suivi une formation de français puis effectué un stage rémunéré à l'atelier d'adaptation à la vie active.

Elle a pu accéder à un appartement de type 3 avec bail glissant. L'Amicale du Nid l'a accompagnée tout au long de son installation.

A.B. maîtrise maintenant bien le français mais a encore quelques difficultés à effectuer les démarches administratives.

La gestion du quotidien avec son bébé et l'accès à un premier logement de droit commun constituent une lourde charge pour cette mère isolée.

A.B., petit à petit, a pris ses marques, seule, et se mobilise pour trouver un mode de garde pour son jeune enfant afin de pouvoir rechercher un emploi dans le secteur des services d'aide à la personne.



Le premier accueil présenté par les professionnel.les de Toulouse

Le premier accueil peut être décrit comme la première rencontre.

Pour certaines personnes rencontrées en « aller-vers », le premier accueil est la première rencontre dans nos locaux. Pour d'autres il est la première rencontre avec notre association et le. la travailleur.euse social.e accueillant.e.

Chaque premier accueil est différent puisque chaque rencontre, chaque personne est singulière.

Après un léger temps d'observation et de silence, l'entretien de premier accueil débute généralement par « les présentations » : présentation de soi en tant que travailleur.se social.e, présentation de l'association, de ses missions, énonciation de la « prostitution » et de nos valeurs associatives.

Ces présentations sont nécessaires pour que la personne puisse se situer et situer les possibilités d'accompagnement.

Les principes d'écoute dans le non-jugement et de confidentialité sont présentés lors de ces premiers accueils : ils sont les fondements de l'établissement du lien de confiance et de l'intervention sociale.

Une écoute bienveillante est proposée, adaptée à chaque personne tout en maintenant les objectifs d'un entretien de premier accueil : recueillir des éléments de situation de la

personne, percevoir la demande afin d'évaluer les possibilités et objectifs d'accompagnement.

A ce stade l'entretien de premier accueil peut prendre la forme d'un « récit de vie », d'une demande précise, d'une écoute ou même d'un long silence.

Certains premiers accueils peuvent durer 30 minutes, d'autres 1h30 selon la personne, là où elle en est, ses besoins, le lien qui s'est créé, le sentiment d'écoute et de confiance...

Tant de paramètres qui ne se contrôlent pas et qui peuvent évoluer lors de ces temps d'accueil et d'écoute.

S'adapter, être à l'écoute et créer une atmosphère bienveillante sont alors les maîtres mots.

Clore un entretien de premier accueil n'est pas toujours simple. Il peut être un moment très chargé en émotion.

La personne est souvent en attente d'une réponse immédiate et la frustration peut être grande quand on énonce les modalités de la prise de décision d'accompagnement : a posteriori, en équipe lors d'une réunion avec validation par un cadre.

Les entretiens sont terminés en remerciant la personne pour ce qu'elle a pu énoncer de verbal et de non verbal.

Les principes de confidentialité et de partage en équipe sont rappelés puis les principaux éléments de la situation et les demandes sont résumés.

Accompagnement social global

L'accompagnement social global personnalisé proposé par l'Amicale du Nid intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel.

L'objectif global de l'accompagnement est la sortie de la prostitution vers l'insertion socio-professionnelle.

Les personnes sont accompagnées, selon leur situation, l'évolution de leurs demandes, dans le processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel.

Depuis plusieurs années les situations des personnes se complexifient, entraînant des suivis renforcés, nécessitant un travail pluridisciplinaire et multi-partenarial pour accompagner les personnes vers une émancipation de l'emprise, prendre en compte les conséquences de la violence du système prostitutionnel notamment sur leur santé, les accompagner vers des solutions administratives et, plus globalement, l'accès à leurs droits.

La situation de traite des êtres humains nécessite en particulier un accompagnement renforcé.

Les équipes socio-éducatives accompagnent les personnes à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits, tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution.

Ces accompagnements demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques.

Des juristes sont présentes au Siège et dans les établissements de Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble.



Qui sont les 1 307 personnes en accompagnement social global en 2021

Sur les 1 307 personnes en accompagnement social global, il y a :

- 91 % de femme
- 6% d'hommes
- 3% de personnes trans

- 57 mineur.es accompagnant leurs parents
- 77% ont plus de 25 ans et 23% entre 18 et 25 ans
- 49% sont identifiées comme victimes de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle (TEHES)
- 73% sont originaires d'Afrique subsaharienne, 9% du Maghreb, 8% sont Français.es, 5% de l'Union Européenne hors France, 3% d'Amérique latine et 2% d'Europe hors Union Européenne



Accompagnement à la santé : situation de N

N. a été orientée vers l'association lorsqu'elle a porté plainte contre son compagnon pour proxénétisme et violences.

Elle n'avait auparavant jamais fait appel à des travailleurs sociaux ni à des médecins.

Un accompagnement global a été mis en place, en insistant sur la santé.

Elle avait besoin d'une intervention urgente, car ses dents se déchaussaient et elle risquait de les perdre toutes.

L'accompagnement lui a permis d'accepter la nécessité de se soigner, d'ouvrir ses droits sociaux, de faire les démarches.



Enfants co-victimes des violences du système prostitutionnel

Illustration à Marseille

L'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône reconnaît le jeune enfant comme victime collatérale du système prostitutionnel.

Aujourd'hui l'AdN 13 accueille près de 150 enfants de moins de 4 ans au sein du CHRS.

Leur présence physique mais aussi psychique vient faire émerger de nombreux questionnements.

Comment accueille-t-on, en équipe, un enfant à Orion ?

Il apparaît que dans un premier temps, accueillir, c'est aussi penser et proposer une place à l'autre.

Peu à peu, en équipe, a été créé un espace réservé aux jeunes enfants sur le service de l'accueil de jour : un espace qui puisse avoir du sens pour le besoin des enfants accueillis.

Le matériel et l'aménagement de l'espace qui leur sont proposés ont pour objectif de les accompagner, de les initier à la vie en collectivité.

En effet, cet espace vise à initier le jeune enfant à la socialisation, à l'autonomie en respectant la temporalité de chacun.

En équipe, la notion du repère et du rituel a été travaillée et l'importance que cela pouvait avoir pour l'enfant accueilli au CHRS Orion.

Le jeune enfant, dans sa construction identitaire, a besoin d'un cadre sécurisant, récurrent et fiable qui lui permette peu à peu de construire une base de sécurité affective.

Cette base lui permettra de s'essayer, de se mouvoir et donc de se construire comme un individu à part entière, adulte de demain.

Mais si le jeune enfant est accueilli au sein du CHRS, il est pertinent de l'accueillir sur tous les services que propose l'Amicale du Nid comme l'accompagnement social global mais aussi l'hébergement.

De la même manière que l'espace physique est important, la place psychique l'est.

Par conséquent, l'équipe veille dans ses pratiques quotidiennes à accueillir l'utilisateur comme un individu à part entière, avec ses demandes et besoins singuliers notamment sur la question de la prostitution.

Accueillir l'enfant, c'est aussi, le reconnaître comme un être singulier, victime du système prostitutionnel. Le prendre en compte dans l'accompagnement, c'est le faire exister au sein du service par le regard de l'équipe, ses mots, l'attention qu'on lui porte.

Si l'équipe le regarde comme un être singulier, sa mère est aussi reconnue dans son rôle auprès de lui.

Pour conclure, 2021 a permis de penser la place de l'enfant au CHRS Orion comme victime collatérale du système prostitutionnel, mais aussi comme un individu faisant partie intégrante de l'accompagnement social de sa mère.

L'accompagnement social global se doit d'inclure l'enfant dans le quotidien de sa famille.

L'accompagnement collectif

Les activités de groupe sont un complément et une diversification de l'accompagnement individuel, participant activement à l'émancipation des personnes, leur capacité à agir, leur confiance en soi, le plaisir.



Atelier vélo à Lyon

Sept femmes ont participé à l'atelier vélo qui s'est déroulé sur sept séances entre décembre 2021 et janvier 2022.

Elles ont ressenti une bonne évolution de leur niveau de pratique du vélo grâce aux conseils techniques et aux encouragements des intervenants et bénévoles.



Courgette et brocolis à Lyon

Les actions collectives telles que « cuisine ouverte », « table ronde », « banque alimentaire » ont toujours été privilégiées au sein de l'Amicale du Nid à Lyon afin de créer un lien de proximité avec les personnes accompagnées.

Ces dernières ont, pour la majorité, de faibles ressources et une faible connaissance des différents lieux-ressources sur le territoire, notamment pour acheter de la nourriture.

Dans le cadre de l'accompagnement, l'équipe socio-éducative accorde beaucoup d'importance aux informations susceptibles de répondre à leurs besoins de première nécessité.

Par ailleurs, étant d'origine étrangère, elles ont aussi des difficultés pour consommer certains produits qu'elles n'ont pas l'habitude de cuisiner.

Ainsi, la question de l'alimentation et du soin de son corps est une problématique régulièrement abordée par les personnes.

Le soutien au développement de l'expression des personnes accompagnées est un vecteur puissant d'émancipation du système prostitutionnel qui leur a longtemps confisqué toute autonomie et droit à la parole.



Femmes debout sur scène à Lyon pour dire leurs parcours

Enrichi par les dernières années de partenariat entre l'Amicale du Nid et l'association Citéâtre, le projet de théâtre dont les objectifs majeurs sont d'aller vers une création théâtrale et de traiter, en passant par la sensibilisation, le débat sur la question des droits des femmes, a été une nouvelle fois reconduit en 2021.

Ce projet a permis de faire un grand bond qualitatif pour les participantes, tant d'un point de vue artistique que d'émancipation.

En effet, le cadre de ce projet ainsi qu'une évolution des séances d'atelier, à la fois en des temps de création et d'autonomisation des participantes, ont permis d'offrir une autre forme d'écoute à cette parole.

En développant ce double objectif artistique et d'émancipation, les participantes ont pu travailler des axes de jeu durant onze séances d'atelier qui se sont déroulées durant la période de janvier à mars 2021, dans l'idée non pas de proposer un cours de théâtre à proprement parler mais de valoriser ce temps comme un moment d'apprentissage, de découverte de soi, et de ses capacités.

Deux représentations ont pu avoir lieu les mercredis 24 et 31 mars 2021 au sein des locaux de de l'Amicale du Nid.

Ces représentations ont permis une valorisation de leur travail, un partage de la force de ces femmes, des survivantes, dont le récit traumatique commun a pris voix et corps au sein d'un espace artistique et quasiment « thérapeutique ».

Insertion socio-professionnelle

L'insertion socio-professionnelle est une des dimensions de l'émancipation du système prostitutionnel. Cette insertion est centrée sur les expériences, compétences et appétences des personnes. De nombreuses personnes accompagnées sont d'origine étrangère, en très grande vulnérabilité : absence de titre de séjour, maîtrise inégale de la langue française, psycho-traumas, santé parfois précaire, absence ou faible qualification, peu ou pas d'expériences professionnelles en Europe ou en France... Malgré tous ces freins, ces personnes ont une immense énergie et souhaitent accéder à des formations, à une autonomie par l'activité, à la fierté d'être libres par cette autonomie.

L'Amicale du Nid, avec des partenariats adaptés, accompagne les personnes vers cette insertion par :

- Des cours de Français Langue Etrangère (FLE), assurés par une professeure salariée à Lyon, externalisée auprès d'associations spécialisées ailleurs
- Des formations
- L'accès à l'emploi

Il est à regretter qu'une trop forte proportion des emplois soit très genrée (aide à la personne, entretien...). Cependant les résultats des parcours de sortie de prostitution sont très encourageants en termes d'accès à la formation et l'emploi.

L'Amicale du Nid dispose de deux CHRS auxquels sont adossés des ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA), dans le façonnage, permettant en particulier aux personnes sans titre de séjour, d'accéder à un emploi à temps partiel, mêlant acquisition de savoir-être en milieu professionnel, savoir-faire, collectif de travail et collectif d'auto-support par rapport à des expériences de vie commune, en tant que survivantes de la prostitution.



Formation Français Langue Etrangère (FLE) à Lyon

L'Amicale du Nid propose aux apprenant.es pour une durée d'un an, deux fois deux heures de cours par semaine (4 heures hebdomadaires) une formation animée par une professionnelle du FLE (Français Langue Etrangère).

Pour les personnes travaillant à l'atelier d'adaptation à la vie active « Malesherbes » de l'Amicale du Nid, la formation est obligatoire : elle fait partie de l'emploi du temps qui leur est donné en début de stage.

Des places sont également proposées pour les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid qui ne sont pas à l'Atelier.

Le nombre de personnes accueillies en formation (hors stagiaires de l'Atelier) augmente depuis 2019.

49 apprenant.es dont 34 stagiaires de l'atelier AAVA ont suivi la formation en 2021.

Les groupes de formation sont composés de 10 personnes au maximum.

Le public de l'Amicale du Nid reste sensiblement le même : une majorité de personnes nigérianes, toutes victimes de la traite des êtres humains.

La grande majorité de ces personnes sont très débutantes en français, notamment à l'écrit. Beaucoup n'ont pas été scolarisées, ou très peu. Elles ne savent alors ni lire ni écrire dans leur langue maternelle.

La formation FLE ne propose pas seulement l'apprentissage du français écrit et oral. En effet, les cours sont le support de nombreux autres apprentissages tels que :

- Les codes socio-culturels français
- La connaissance de la société française
- Une meilleure connaissance de thèmes en lien avec leur parcours et leurs besoins (la santé, la santé psychologique, le droit des étrangers, la ville de Lyon, le système administratif ou le monde de l'emploi ont par exemple été abordés en formation en 2021)
- Apprendre à apprendre
- Les comportements et codes : pour différentes raisons, une grande part du public peut avoir des difficultés à intégrer les codes et règles de la formation,
- Le rythme et l'organisation

Le travail de la formatrice se fait toujours en lien étroit avec les autres équipes de l'Amicale du Nid.

Cela permet de renforcer l'accompagnement des personnes, surtout à la fin de formation afin d'intégrer d'autres activités et de ne pas perdre le dynamisme acquis en formation, de partager des expertises et de se soutenir dans nos missions professionnelles.

La formation FLE a un véritable succès du côté des personnes accueillies : nombreuses sont celles qui veulent y entrer, et celles qui veulent prolonger après un an.

Les retours des personnes lors des bilans sont généralement très positifs : elles sont conscientes de leurs progrès et apprécient ces moments qui leur permettent d'apprendre et de se mobiliser.

La formation FLE est également un support pour les équipes de l'Amicale du Nid qui y trouvent une orientation adaptée pour les personnes accompagnées afin d'avancer dans leur parcours d'insertion.

C'est un étayage et un renforcement de leur accompagnement qui se fait en lien avec la personne et son référent social.



L'ateliers d'adaptation à la vie active Malesherbes (AAVA)

L'année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire.

Les effets sur l'atelier ont été observés à plusieurs niveaux :

- au niveau des ressources humaines, avec des absences pour cause de Covid ou de cas contact qui ont demandé à l'équipe une grande adaptation et réactivité,
- une instabilité de l'activité de production avec une activité ralentie ou en « pics » (période sans travail, période de débordement d'activités) avec un rythme de reprise très lent à partir de mai.

Pour garantir un accompagnement social stable aux personnes accompagnées dans l'atelier et un minimum de rétribution, l'équipe a poursuivi en 2021 des formations rétribuées lors de période d'absence d'activité.

37 personnes ont été accompagnées en 2021, 36 femmes et une personne transgenre, soit une augmentation de 23% par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique par :

- Le choix, cette année, de ne pas fermer pendant le confinement pour soutenir la santé mentale des personnes
- Une reprise des activités extérieures qui a ouvert des possibilités d'orientation des personnes après l'atelier
- Une régularité de la tenue de la commission de l'atelier qui permet une anticipation des entrées et de maintenir un nombre de places conforme à l'agrément

Les personnes ont exprimé vouloir intégrer l'atelier pour répondre aux besoins suivants, par ordre d'importance :

- Besoin d'être occupée pour se sentir mieux, moins penser à leur passé ou à leur situation d'attente et mieux dormir
- Avoir une première expérience professionnelle en France, comprendre et acquérir les codes sociaux-professionnels et acquérir des compétences techniques
- Besoin d'apprendre le français
- Besoin de ressources financières pour subvenir à leurs nécessités quotidiennes
- Besoin d'une activité pour arrêter la prostitution ou prévenir un risque de retour en prostitution
- se sentir utile à elle-même et à la société, être en paix avec elle-même
- avoir un rythme de vie « normal comme les autres »
- Besoin de ne plus se sentir seule et de rencontrer de nouvelles personnes
- Besoin d'appuyer les demandes de Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP)

Le temps de « prise en charge » à l'atelier en 2021 est de 13.1 mois contre 15.6 mois en 2020.

Cette réduction est due :

- A l'absence de confinement cette année qui n'a pas décalé les fins de prise en charge
- A la reprise des activités, ce qui a permis de préparer et d'orienter les sorties de l'atelier
- A l'obtention de PSP, qui accélère l'orientation des personnes vers les partenaires de l'insertion socio-professionnelle notamment le dispositif PERLE (parcours évolutif de retour vers le logement par l'emploi porté par le Foyer Notre Dame des sans-abris)

En moyenne, 17 personnes sont présentes chaque mois à l'atelier, avec des mois à 19-20 personnes et d'autres à 14 le temps des fins de prise en charge ou de l'intégration de nouvelles personnes.

Afin de garantir un accueil de qualité et une disponibilité de l'équipe, les personnes reçues à l'atelier ne rentrent pas toutes en même temps, mais toutes les deux semaines, une fois retenues.

Malgré une deuxième année de crise sanitaire compliquée, l'atelier a entamé des démarches commerciales et a pu avoir de nouveaux clients plus nombreux qu'en 2020.

Les nouveaux clients arrivent via notre propre réseau de clients qui « vantent » la qualité, la réactivité de notre atelier et la mission de l'atelier et via notre actuel site internet.

Ces arrivées de nouveaux clients encouragent l'atelier à poursuivre son travail de qualité auprès de ses clients qui communiquent autour d'eux.



Apports de l'atelier d'adaptation à la vie active : paroles de stagiaires du Rhône

➤ Progresser en français grâce aux cours de français et à l'obligation de pratiquer dans l'atelier

« Pour moi la formation était très bien. Quand j'ai fait mes premiers examens à ma nouvelle formation, je savais tout car j'avais appris avec Eléa. Je suis très fière. »

➤ Sortir de l'isolement

« J'ai pu rencontrer de nouvelles personnes, je pensais moins. Je me suis sentie moins seule. »

« Avant, je n'étais pas en lien avec d'autres et cela m'a fait beaucoup de bien de pouvoir échanger avec d'autres, de partager sur nos difficultés communes et notre passé. »

➤ Reprendre confiance en soi

« Au début, j'avais très peur car c'était la première fois que j'exerçais une activité professionnelle en France ; j'avais aussi peur du professeur de français. Quand j'étais en prostitution ma madame me criait tout le temps dessus, elle hurlait, je croyais que les chefs étaient comme ça. J'ai compris qu'Eléa n'était pas « méchante » ni l'équipe de l'atelier et que le travail et la formation se faisait avec bienveillance et sérieusement. »

➤ Être apaisé.e psychiquement

« Je me sens bien, ça m'a aidé à ne pas avoir des pensées d'avant. J'aime tout ce qui se passe ici, ça m'aide à oublier des choses. »

« L'atelier a changé ma vie, ça m'a permis de moins penser à mon passé et de ne pas rester à la maison. »

➤ Apprendre à travailler en groupe

« Ce qui a été difficile pour moi au début c'est de communiquer avec les autres, qu'ils soient de la même communauté ou que ce soit l'équipe. J'avais peur du jugement par rapport à ma vie passée. Je me suis ouverte et je me suis sentie plus libre de parler. J'ai vu qu'une autre vie existait pour moi grâce à l'atelier. »

➤ De l'espoir pour le futur

« L'atelier m'a donné de l'espoir, l'espoir d'un futur. Je me suis rendue compte qu'après la prostitution, il y avait un autre chemin. »

« Maintenant j'ai mes papiers, je comprends un peu le français, et je connais un peu le travail en France et je sais ce que ça veut dire « l'école ». Aujourd'hui je sais que je ne vais pas retourner à la rue et me prostituer. »

Bénéficiaires de l'AAVA du Rhône



Qui sont les 82 bénéficiaires des ateliers d'adaptation à la vie actives de Lyon et Colombes en 2021

- Les stagiaires des deux AAVA sont en majorité des femmes, 78 sur les 82 bénéficiaires mais aussi 2 hommes et 2 personnes trans
- Sur les 82 stagiaires tous sexes confondus, 34 sont victimes de TEHES
- 84% des stagiaires ont plus de 25 ans, 16 % ont entre 18 et 25 ans
- 89 % des stagiaires sont originaires de l'Afrique subsaharienne, 5 % du Maghreb, et 4 % de l'Europe hors UE

Hébergement, logement accompagné



Hébergement et logement accompagné

L'Amicale du Nid dispose de 511 places d'hébergement et logements accompagnés en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hébergement d'urgence, résidences sociales, pension de famille, hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile.

En outre, l'Amicale du Nid assure l'accompagnement social spécialisé dans le centre provisoire d'hébergement (CPH, 25 places), HUDA (50 places) et le centre d'hébergement d'urgence (CHU, 20 places, depuis 2020) de l'association COALLIA à Paris et la résidence sociale Pierre de Ronsard de l'association ADOMA en Seine-Saint-Denis.



Qui sont les 584 personnes hébergées en 2021

- 584 adultes
- 85 % de femmes, 14 % d'hommes et 1 % de personnes trans
- 24 % identifiées comme victimes de TEHES

A ces personnes hébergées s'ajoutent 228 résident.es en logements accompagnés en Seine-Saint-Denis, en résidence sociale et pensions de famille.

Appui juridique



Accompagnement juridique auprès des victimes d'infractions pénales

L'Amicale du Nid propose un accompagnement juridique spécifique aux victimes d'infractions pénales⁴, telles que le proxénétisme, la traite des êtres humains et les infractions à caractère sexuel perpétrées dans le cadre de la prostitution.

Cet accompagnement juridique consiste tout d'abord en une identification de la qualité de victime de la personne accompagnée à travers des entretiens dédiés et un diagnostic juridique effectué par les équipes de professionnel.les socio-éducatif.ives et les juristes d'établissement. Il s'agit ensuite de proposer à la personne un accès au dépôt de plainte, facilité par un recueil de la parole en amont d'une audition afin de limiter le nombre de prises de parole des victimes. Les personnes accompagnées peuvent ainsi se saisir du dispositif pénal et accéder à leurs droits ainsi qu'à la réparation des préjudices subis, à travers un accompagnement associatif tout au long de la

⁴ Telles que définies aux articles 225-4-1 à 225-4-9 pour la TEH du Code pénal et 225-4 à 225-12 du même code pour le proxénétisme

procédure pénale, leur permettant notamment de disposer d'un.e avocat.e. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi se constituer partie civile, en tant que victime, afin non seulement d'être tenues informées de l'évolution de la procédure pénale et de l'enquête, d'être représentées lors du procès – notamment pour s'assurer du fait que leur parole soit entendue quand bien même elles ne souhaitent pas être présentes lors de l'audience – mais aussi d'obtenir une réparation des préjudices subis à travers la demande de dommages et intérêts. Par ailleurs, la qualité de victime d'infraction pénale telles que le proxénétisme et/ou la traite des êtres humains permet d'accéder à un titre de séjour temporaire pendant toute la durée de la procédure pénale ainsi qu'à une aide financière, et d'obtenir de plein droit une carte de résident en cas de condamnation définitive du proxénète⁵.

L'Amicale du Nid propose également un accompagnement à la demande de titre de séjour et au suivi de la situation administrative particulière des victimes d'infractions.

Constitution de partie civile (CPC)

Depuis 2017 l'Amicale du Nid se constitue partie civile avec l'accord de plaignantes sur la base de l'article 2-22 du code de procédure pénale, faisant le constat que cette démarche est un outil supplémentaire d'accompagnement des victimes et de sensibilisation de la société.

Elle se constitue, en effet, aux côtés des victimes qu'elle accompagne, afin de les soutenir dans une telle procédure. La constitution de partie civile est aussi un moyen au service de l'accompagnement des personnes vers des alternatives à la prostitution.

Les objectifs poursuivis dans ce cadre sont :

- Le soutien des victimes dans leur action en réparation des préjudices subis et dans la libération de l'emprise
- L'appui aux victimes dans une procédure non sans danger pour elles et leurs proches et dans leur crainte de témoigner et de rencontrer le.les auteur-e-s des faits
- La dénonciation publique des violences du système prostitutionnel trop longtemps ignorées et le relais de la parole des femmes pour que notre société ne les minimise ni ne les banalise
- La mise en évidence de la gravité des faits et de leurs conséquences pour les victimes ainsi que de leur besoin de protection spécifique
- Le dévoilement du coût de ces violences pour la société
- L'obtention d'une réparation pour les préjudices individuels et collectifs subis, et notamment le préjudice moral et financier de l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid mène également une action juridique associative aux côtés des victimes accompagnées à travers le recours à la constitution de partie civile associative, visant à appuyer la place de la victime dans le procès pénal et à s'assurer de la prise en compte des infractions précitées dans le processus d'enquête, d'instruction et lors de l'audience. L'Amicale du Nid, en tant que partie civile, peut également prendre la parole à l'audience afin d'insister sur l'importance d'une répression des infractions pénales de traite et de proxénétisme à la hauteur de la gravité des faits et afin de les replacer dans un système dégradant et violent, le système prostitutionnel.

En 2021, l'Amicale du Nid s'est constituée partie civile aux côtés des victimes dans cinq affaires :

- Devant le tribunal correctionnel de Toulouse, aux côtés d'une victime de proxénétisme aggravé dont le proxénète, son conjoint, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement avec mandat d'arrêt. La victime a obtenu 8 000€ de dommages et intérêts

⁵ Article L. 425-1 du CESEDA

- Devant le tribunal correctionnel de Paris aux côtés d'une victime de proxénétisme aggravé ayant dénoncé ses proxénètes, membres d'un réseau aux multiples victimes. La procédure se poursuit et une audience devrait avoir lieu prochainement
- À Lyon et à Marseille dans une affaire mettant en cause un réseau nigérian de traite des êtres humains avec également une pluralité de victimes. L'Amicale du Nid s'est constituée aux côtés des personnes victimes bénéficiant d'un accompagnement social global dans les établissements de Lyon et de Marseille. La procédure est en cours
- À Marseille aux côtés de victimes nigérianes de viols et violences sexuelles dans un contexte prostitutionnel de traite des êtres humains. La procédure est en cours, les victimes ont été mises à l'abri
- À Grenoble, dans le cadre du démantèlement d'un réseau de proxénétisme aggravé avec pluralité de victimes. La procédure est en cours d'instruction
- À Béziers, auprès de deux enfants de 15 ans en situation de prostitution : les deux prévenus ont été condamnés



Victime de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle et de proxénétisme accompagnée par l'Amicale du Nid de Paris dans la procédure pénale

Mme G. est une jeune femme péruvienne victime de traite des êtres humains et de proxénétisme. Alors qu'elle vit en Argentine, où elle cherche du travail afin de mettre de l'argent de côté pour pouvoir quitter l'Amérique Latine et trouver une vie meilleure, elle fait la connaissance d'une femme qui lui propose de l'aide pour trouver du travail en Europe et lui offre son aide pour organiser son voyage en lui prêtant une importante somme d'argent, qu'elle pourra rembourser une fois arrivée en Europe.

Cette femme, sa proxénète, organise le trajet de l'Argentine jusqu'en Italie puis en France, où se met en place la situation de prostitution dans plusieurs villes de France. Madame se voit confisquer son passeport, et doit rembourser une dette de plus de 20 000€ tout en faisant face à des menaces constantes de la part de sa proxénète qui la violente physiquement à plusieurs reprises. Elle menace également la famille de Mme G. restée au Pérou.

La prostitution de Mme G. est entièrement organisée par sa proxénète qui choisit les sites internet, les clients et les lieux de prostitution. Tout l'argent gagné par Madame lui parvient ainsi qu'aux autres personnes membres du réseau de TEH.

Alors que Mme G. est en situation de prostitution à Paris, elle rencontre l'Amicale du Nid lors d'une maraude et entame un suivi dédié à la santé au sein de l'établissement parisien. Alors qu'une relation de confiance s'établit avec l'association, elle débute un accompagnement au sein du pôle santé de l'Amicale du Nid de Paris en juillet 2018 ; et après une année d'accompagnement, Madame évoque peu à peu les faits de violence qu'elle subit et l'exploitation dont elle fait l'objet.

Elle intègre en novembre 2020 le pôle accompagnement social de l'établissement parisien et formalise alors sa volonté de déposer plainte. Elle est reçue peu de temps après par la Brigade de répression du proxénétisme, contactée au préalable par l'Amicale du Nid dans le cadre de son protocole de travail avec la Brigade, et porte plainte pour traite des êtres humains, proxénétisme aggravé et violences volontaires. La procédure est actuellement en cours, et l'Amicale du Nid a entamé des démarches pour se constituer partie civile aux côtés de Mme G.



Condamnation de deux acheteurs adultes d'actes sexuels tarifés auprès de mineurs de 16 ans

Les deux acheteurs d'actes sexuels auprès des deux mineurs dans l'Hérault, procès dans lequel l'Amicale du Nid s'était portée partie civile, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Béziers :

- Le premier (âgé de 49 ans) à la peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis et 3000€ d'amende
- Le second (âgé de 34 ans) à la peine de 12 mois d'emprisonnement avec un sursis probatoire pendant 2 ans (obligation de soins, de travail, interdiction d'entrer en contact avec les victimes et obligation d'indemniser) et 1000€ d'amende
- La première victime recevra 7000€ de dommages et intérêts et 1500€ pour chacun de ses parents
- La seconde 7000€ de dommages et intérêts
- L'Amicale du Nid recevra 1€ symbolique de dommages et intérêts et 500€ pour les frais d'avocate

Ce sont des poursuites et condamnation hélas ! rarissimes au regard des 7 à 10 000 mineur.es en situation de prostitution en France.

Rappelons la loi :

- Tout acte sexuel commis par un.e majeur contre un.e mineur.e de 15 ans est un viol si le majeur a au moins 5 ans de plus que la mineure. Il est puni de 20 ans d'emprisonnement
- Le fait pour un majeur ou un mineur de solliciter, d'accepter ou d'obtenir, en échange d'une rémunération, un acte de nature sexuelle de la part d'une mineure est considéré comme un délit et est puni de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende



La place du juridique dans l'accompagnement

Situation particulière d'une fin de PSP⁶ avec rejet de la demande de titre de séjour et notification d'une OQTF⁷

Madame O. est une jeune femme nigériane d'une trentaine d'années. Originaires de l'état d'Edo, au Nigéria, elle a été victime d'un réseau de traite des êtres humains en 2016.

Après deux ans d'exploitation sexuelle en Italie puis en France, Madame sollicite un accompagnement à l'Amicale du Nid au début de l'année 2018 afin de s'extraire du réseau et sortir de la prostitution.

En décembre 2018, elle s'inscrit dans le parcours de sortie de prostitution (PSP).

Dans ce cadre, Madame entame un parcours d'insertion sociale et professionnelle lui permettant d'acquérir un très bon niveau de français, d'intégrer un chantier d'insertion puis d'entamer une formation dans le secteur de l'hôtellerie.

Durant cette période, elle effectue également des stages auprès d'une société lui proposant de lui réserver un poste sous réserve de sa régularisation.

A l'issue de sa formation, elle obtient un diplôme de réceptionniste en hôtellerie le 24/06/2020.

Jusqu'alors détentrice de l'autorisation provisoire de séjour délivrée dans le cadre de son PSP, Madame formule avec le soutien de son travailleur social une demande de régularisation au titre du travail en février 2021 auprès de la Préfecture de Police de Paris et obtient un récépissé.

⁶ PSP : parcours de sortie de prostitution, prononcé par le.la Préfet.e

⁷ OQTF : obligation de quitter le territoire français

Elle s'inscrit alors dans une agence d'intérim et effectue plusieurs missions. Cependant, alors que Madame attend son titre de séjour pour pouvoir honorer la proposition d'embauche de l'entreprise au sein de laquelle elle avait effectué ses stages, elle reçoit en août 2021 un refus de titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Le Préfet estime, dans cette décision, que Madame ne fait pas état d'une insertion professionnelle suffisante et ne dispose pas par ailleurs d'attaches personnelles et familiales justifiant un maintien sur le territoire français.

Or, Madame est en concubinage et envisage alors de fonder une famille.

Face à cette décision difficilement compréhensible, l'Amicale du Nid accompagne Madame dans une procédure contentieuse de recours contre la décision de la Préfecture de Police de Paris, aux côtés d'une avocate spécialisée dans le droit au séjour des personnes étrangères.

L'argument principal du recours administratif se fonde sur l'inscription et les renouvellements successifs de Madame O. dans un parcours de sortie de prostitution (PSP) s'étant déroulé avec succès durant 24 mois, menant ainsi à bien sa mission de dispositif d'insertion et de lutte contre le système prostitutionnel.

Durant les huit mois que durera la procédure de recours, Madame traverse une période de précarité économique.

Alors en situation irrégulière pour la première fois depuis plus de deux ans, elle se refuse à retourner en prostitution et travaille de manière non déclarée dans des salons de coiffure où elle subit l'exploitation de responsables peu scrupuleux en matière de salaires, d'échéances et d'horaires de travail.

Le 15 mars 2022, le Tribunal administratif de Paris a donné raison à Madame et au travail de l'Amicale du Nid en annulant la décision du Préfet de police de Paris et en l'enjoignant à délivrer à Mme O. un titre de séjour.

Le Tribunal retient dans sa décision le sérieux du parcours d'insertion de Madame et l'accompagnement ininterrompu de l'Amicale du Nid, s'appuyant sur plusieurs attestations de suivi social.

Suite à cette décision favorable, Madame a obtenu avec l'aide de son avocate une convocation en Préfecture la semaine suivant la décision du Tribunal et après avoir disposé d'un récépissé pendant quelques semaines, elle détient désormais un titre de séjour salarié.

Madame va désormais pouvoir poursuivre sa carrière professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie.

Actuellement réceptionniste dans un hôtel, elle envisage de poursuivre sa formation afin d'occuper par la suite des postes plus qualifiés, à la hauteur de ses compétences.



Les parcours de sortie de prostitution (PSP)

Le parcours de sortie de prostitution est l'une des mesures phare de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Les demandes sont présentées par une association agréée à la Commission départementale, qui statue et propose une réponse au.à la Préfet.e. L'accord d'admission dans le parcours de sortie permet à la personne de bénéficier, sous réserve de l'approbation du.de la Préfet.e :

- D'une autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois, renouvelable 3 fois
- Ainsi que d'une allocation financière d'insertion sociale (AFIS) de 330€/mois pour une personne seule (+132€ par enfant), si elle n'a pas d'autre revenu

Ce PSP ne constitue pas la seule voie de sortie de la prostitution, l'Amicale du Nid accompagnant plus de 3 000 personnes par an vers une insertion socio-professionnelle sans prostitution, mais il représente un levier puissant pour les personnes qui sont prêtes à s'y impliquer.

L'avis de la commission départementale puis l'accord du.de la Préfet.e donnent un signal fort de reconnaissance de la considération portée à des personnes qui se pensaient, pour nombre d'entre elles, en marge de la société. L'une des personnes engagées dans le parcours a écrit : « Je me suis à nouveau senti un être humain, j'ai retrouvé ma dignité ».

Les commissions départementales se sont mises en place progressivement à partir de la fin de l'année 2017 et de façon très hétérogène sur le territoire.

L'Amicale du Nid accompagne des personnes dans ces parcours dans les 15 départements où elle est implantée.

Le nombre de parcours dans chaque département où est implantée l'Amicale du Nid est fonction des moyens de l'établissement, le parcours de sortie demandant une implication forte des personnes qui en bénéficient mais également des professionnel.les qui les accompagnent.

D'une manière générale, ce nombre de parcours reflète plus la politique départementale (calendrier des commissions, critères de décisions, hélas hétérogène selon les Préfectures) que le nombre réel de personnes qui devraient pouvoir en bénéficier.

Les décisions préfectorales peuvent en effet être très diverses et hétérogènes suivant les départements :

- Certaines exigent des « preuves » de la distanciation du milieu prostitutionnel avant même que la personne ait pu bénéficier des moyens nécessaires pour s'en éloigner
- D'autres peuvent être tentées de poser des exigences sur l'arrêt de la prostitution avant la demande de PSP ou, au contraire, rejeter les demandes des personnes qui auraient déjà cessé la prostitution

L'un des points d'achoppement est l'exigence de documents d'identité dès la première demande ; or, beaucoup de victimes de traite des êtres humains se sont vues confisquer leurs papiers par le réseau et ne peuvent en obtenir un duplicata que lorsqu'elles sont en sécurité et qu'elles disposent des moyens nécessaires pour se rendre au consulat de leur pays.



Mise en œuvre des commissions et parcours de sortie de prostitution en France

L'instruction du 13 avril 2022 relative à l'ouverture des droits dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle précise les données suivantes :

Commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (CDLP)

- 62 installées au 01/03/2019
- 75 au 01/03/2020
- 80 en place au 01/01/2021 : 48 seulement ont engagé des PSP
- 20 à installer

119 associations sont agréées pour la mise en œuvre des PSP.

« Le PSP est un dispositif qui a fait ses preuves : sur les 121 PSP terminés, 95 % des personnes sortent du parcours avec une formation, un emploi et un logement, à l'issue de la période des 24 mois prévue par les textes. »

➤ 564 personnes ont bénéficié d'un PSP en France dont 403 parcours en cours au 1^{er} janvier 2021, dont 256 par l'Amicale du Nid, 194 en cours d'accompagnement

On notera que malgré un dispositif qui a fait ses preuves, le nombre de bénéficiaires est dérisoire face aux 40 000 personnes en situations de prostitution en France.

Répartition des dossiers de demandes de PSP par l'Amicale du Nid

Nombre de demandes	Octobre à décembre 2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Présentées	12	71	88	72	65	308
Autorisées	12 100%	60 84%	72 82%	53 74%	59 91%	256 83%
Refusées		10	12	14	2	38
Reportées ou en attente		3	4	3	4	14

Répartition territoriale des demandes de PSP et leur aboutissement



➤ Nous déplorons une inégalité territoriale en matière de PSP autorisés par les préfet.es, malgré une qualité que nous considérons homogène des dossiers présentés, après plusieurs mois d'accompagnement social global des personnes. Des PSP sont refusées par des Préf.t.es pour des motifs non réglementés et variables d'un département à l'autre : distanciation avec le système prostitutionnel, politique migratoire, grossesse, OQTF⁸, hébergement communautaire, insuffisante maîtrise du français...

Or les PSP ne visent qu'un seul objectif : la sortie de la prostitution.

⁸ OQTF : obligation de quitter le territoire français

En 2017-2021, demandes de parcours présentés par l'Amicale du Nid :

Département	Nombre de demandes de PSP présentées	Taux d'accord par le.la préfet.e
13	18	94 %
31	29	97 %
34	21	95 %
38-73	31	68 %
69	26	65 %
75	82	100 %
78	7	72 %
92	20	40 %
93	58	84 %
95	13	46 %
BR	3	100 %
	308 demandes de PSP	83% de PSP autorisés

Les différents établissements de l'association ont présenté **entre octobre 2017 et 2021, 308 demandes.**

- 256 personnes ont eu un accord pour entrer en parcours de sortie de prostitution.
- 196 ont eu un accord pour un 1^{er} renouvellement à 6 mois
- 145 pour un 2^{ème} renouvellement à 12 mois
- 121 pour un 3^{ème} renouvellement à 18 mois

👉 En 2021, 194 personnes étaient accompagnées en PSP par l'Amicale du Nid.

- 65 personnes ont demandé une entrée en PSP
- 50 ont demandé un 1^{er} renouvellement à 6 mois
- 34 ont demandé un 2^{ème} renouvellement à 12 mois
- 45 ont demandé un 3^{ème} renouvellement à 18 mois



Lettre de demande de sortie de prostitution d'une personne accompagnée par l'Amicale du Nid

Je souhaite m'engager dans le parcours de sortie de prostitution car je souhaite être aidé et accompagner pour quitter ce monde de Kenfer j'en ai eu des mauvais souvenirs Le plus dur pour moi c'est la violence des clients Je veux avoir un métier où je peux être fier Je veux travailler et faire une formation dans la cuisine c'est pour cette raison que je m'engage à respecter des objectifs fixes dans le parcours de sortie cela me permettra de jamais retourner dans la rue Je veux apprendre le français et m'intégrer ici en France L'Amicale du Nid m'aide beaucoup dans ce projet Je veux combiner à travailler avec eux pour avoir la chance d'avoir un métier digne



En Bretagne : d'un contact sur un site d'escorting au parcours de sortie de prostitution

C'est à l'occasion d'une maraude numérique, sur un site spécialisé d'escorting, qu'un binôme de travailleurs sociaux a contacté Violetta / Monsieur K.

Il a été rencontré par l'Amicale du Nid suite au repérage sur Internet de son annonce, suivi d'un envoi de SMS.

Il a répondu au message et s'en est suivi un échange de textos sans qu'aucune demande ne soit formulée de sa part.

Puis, nous l'avons relancé 3 semaines plus tard, en reprenant de ses nouvelles.

Au fur et à mesure des échanges SMS, il s'est confié un peu plus sur sa situation personnelle.

Il lui a été proposé de se rencontrer physiquement pour faire connaissance et échanger un peu plus sur son parcours.

La première rencontre physique a eu lieu le lendemain dans notre permanence à Rennes.

C'est à cette occasion que nous apprenons qu'il est originaire des Caraïbes.

Au fur et à mesure des rencontres, Monsieur K. évoque la violence de la prostitution.

Monsieur ne connaît pas la législation en France et subit des violences sexuelles de la part de clients qui profitent de cette méconnaissance.

Le parcours de sortie de prostitution lui a été présenté avec les leviers qu'offre un tel parcours. Monsieur a d'abord refusé cette proposition.

Après plusieurs semaines de réflexion, lors d'une autre rencontre sur notre permanence à Rennes, c'est Monsieur K. qui est revenu sur ce dispositif du parcours de sortie.

Il a demandé à ce que l'équipe le soutienne dans cette démarche d'alternative à la prostitution.

Quelques mois plus tard, Monsieur K. a obtenu un accord pour une entrée en parcours de sortie de prostitution.

M. exprime son soulagement de ne plus subir la prostitution et souhaite aujourd'hui reprendre ses études pour poursuivre son rêve de devenir infirmier.

Cette situation témoigne de l'intérêt d'être présent sur Internet / réseaux sociaux et de développer de nouveaux savoir-faire afin de nous adapter à ces usages numériques en évolution permanente

D'un SMS ... au PSP

- 04/05/2021 : 1^{er} contact
- 27/05/2021 : 1^{ère} rencontre à Rennes
- 10/06/2021 : présentation du PSP
- 08/07/2021 : Demande de Mr de rentrer en PSP
- 15/12/2021 : dépôt du dossier PSP
- 02/12/2021 : commission PSP : ajournement le temps que la préfecture fasse plus de recherche sur Mr P.
- 17/02/2022 : accord PSP
- 05/04/2022 : obtention APS avec autorisation de travail

Bonjour Violetta,

Je m'appelle Lola et je suis avec mon collègue Romain.

Nous avons vu votre annonce sur wannonce.

Nous travaillons pour l'association l'Amicale du Nid Bretagne qui accompagne les escortes, hotesses...

Si vous avez des questions, envie de rencontrer un professionnel (infirmier 🩺 , médecin 👩‍⚕️ , travailleur social 🧡...) ou besoin de matériel de prévention (préservatifs, gel), vous êtes la bienvenue 🌸 !
Nous sommes sur Rennes ce jeudi et vendredi.

Échanges en : 🇪🇸 🇫🇷 🇬🇧
Lola 🧑‍🎨 et Romain 🧑‍🎨

Plus d'infos au : 📞 [06 35 47 60 33](tel:0635476033)

Snapchat 📷 : adnbretagne

Instagram 📷 : adnbretagne

Facebook 📷 : adnbretagne



Bonjour, merci pour les infos. Je fais attention de votre message, bonne après midi

4 mai à 15:28

Ok Violetta, est ce que tout va bien pour vous ?

Et ben j'espère bien que ça va aller.

Pourquoi ça n'irait pas ? 😞

Avec la crisis, on est plus isolé.

Vous voyez moins de monde ?

mardi 25 mai • 15:27

Violeta, soy Lola de la asociacion amicale du nid. Cómo está?

Oui bjr

Je vais bien merci et vous

Ça va merci, nous avons commencé à discuter un peu il y a quelque temps et je voulais savoir comment vous alliez

Je vais bien merci, au moins il y a la santé c'est l'important

Ok, n'hésitez pas si vous avez besoin de conseils 😊

Vous avez tout ce qu'il faut au niveau médical du coup?

Mon dernier dépistage c'était en janvier je voulais le refaire. Après aussi je voudrais savoir si vous faites un accompagnement juridique

Pour le dépistage je ne sais pas si vous le faite en clinique mais je peux vous conseiller des lieux gratuits et anonyme. Pour l'accompagnement juridique, on travaille avec des juristes. Ça dépend sur quoi exactement ?

À paris j'allais à l'hôpital de la Fontenay saint Denis ,mais ici je ne connais pas au aller.

D'accord, je vais vous envoyer ça

Et pour l'accompagnement juridique ?

Actuellement je suis en situation irrégulier depuis 2019. J'avais un titre séjour vie et famille par le mariage mais on se divorce et la préfecture ma retiré la carte, je travaille mais je perdu mon travail à cause de ça, bon après voilà que je me trouve dans la profession

Je continue à chercher du travail
mais sans aucun retour positif

Okay, oui je peux vous aider. Est ce
qu'on peut se voir ? Se sera plus
simple pour échanger

Oui bien sûr, il faut me dire où on
pourrait se voir

Oui à l'esc villejean ? Est ce que
vous connaissez ?

Je connais villejain oui , est-ce que
c'est sur le boulevard Kennedy
métro

C'est ça, juste en face de la
station de metro. Au 42 boulevard
Kennedy

À 15h ?

Ah d'accord , alors demain a 15h

Non pardon, jeudi. Je pensais
l'avoir dit, autant pour moi.

Ok jeudi 27 a 15h

Parfait 😊

Merci de votre écoute

mardi 25 mai • 17:34

Y a pas de quoi, merci de m'avoir
fait confiance 😊

jeudi 27 mai • 14:55

Bonjour, si c'est toujours ok
pour aujourd'hui 15h n'hésitez à
m'appeler quand vous arrivez 😊
vous allez voir le bâtiment est en
construction mais c'est quand
même ouvert. Soit vous passez par
l'accueil et vous m'appeler et je
viens vous chercher.

L'objectif du parcours de sortie de prostitution est de permettre aux personnes de bâtir une insertion socioprofessionnelle leur permettant de vivre sans la violence qu'est la prostitution.

La durée maximale de deux ans du parcours représente un défi considérable pour des personnes marquées par les violences vécues, la prostitution mais aussi, pour la plupart d'entre elles, des violences subies avant la prostitution, un niveau de scolarisation et de formation souvent faible et un nécessaire apprentissage du français.

C'est pour cette raison que ce parcours de sortie créé par la loi de 2016 ne peut convenir à toutes les personnes ayant connu la prostitution, certaines ayant besoin de plus de temps pour se libérer de l'emprise, se reconstruire et parvenir à l'insertion.

Le préalable nécessaire à toute insertion socioprofessionnelle est, pour la quasi-totalité des personnes concernées, la prise en compte de leur santé, avec l'accès aux soins physiques et psychiques, notamment des traumatismes qu'elles ont vécus et la compréhension de leur parcours, des circonstances qui les ont amenées à la prostitution, de la prise de conscience qu'elles ne sont pas coupables mais victimes du système prostitutionnel et qu'elles ont une valeur et des capacités.

Dans ce contexte, l'accès à l'emploi est certes l'un des objectifs primordiaux mais il est souvent vu comme la seule garantie possible d'une continuité de la régularisation administrative à la fin du parcours ; les personnes sont donc prêtes à accepter tout emploi, aux dépens de la formation qui leur permettrait pourtant de construire une insertion plus solide et plus épanouissante.



Qui sont les personnes⁹ présentant une demande de parcours de sortie de prostitution ?

94 % sont des femmes dont 52 % sont seules.

Les ¾ sont âgées de 18-35 ans et sont majoritairement originaires à 85 % de l'Afrique subsaharienne. Le pays principal d'entrée est la France avec un taux à 42 %

55 % de ces personnes sont arrivées en France entre 2015 et 2021.

Plus précisément :



Sexe

- 94 % femmes
- 3 % hommes
- 3 % trans



Situation personnelle

- 52 % seules
 - 15 % sans enfant
 - 21 % avec enfant au pays
 - 15 % avec enfant avec elle
 - 7 % avec enfant avec elle et au pays
 - 2 % enceinte
- 1 % en couple
- 2 % en couple avec enfant.s



Age

Les $\frac{3}{4}$ sont âgé.es de 18-35 ans

- 41 % 26-35 ans
- 29 % 18-25 ans
- 25 % 36-50 ans
- 5 % de plus de 50 ans



Pays d'origine

- 85 % d'Afrique subsaharienne
- 7 % du Maghreb
- 3 % UE hors France
- 1 % France
- 2 % Albanie
- 1 % Brésil



Année d'arrivée en France

- 1 % en 2000 et avant
- 3 % entre 2001 et 2007
- 39 % entre 2008 et 2014
- 56 % entre 2015 et 2021



Pays d'entrée dans l'Union Européenne

- 42 % France
- 32 % Italie
- 8 % Espagne
- 3 % Grèce
- 2 % Portugal
- 1 % Turquie
- 1 % Hongrie
- 9 % autre



Age début de situation de prostitution

- 24 % mineures
 - 5 % à moins de 14 ans
 - 19 % entre 15 et 18 ans
- 45 % entre 19 et 25 ans
- 31 % à plus de 25 ans



Arrêt de la prostitution

- 4 % depuis moins d'un mois
- 12 % entre 1 et 3 mois
- 76 % depuis plus de 3 mois
- 7 % toujours en situation de prostitution



Situation d'hébergement / logement

- 32 % en hébergement d'urgence : 20 % AdN et 12 % hors AdN
- 20 % en CHRS : 18 % en CHRS AdN et 2 % hors AdN
- 17 % hébergé.es via le 115
- 26 % autre hébergement (CADA, HUDA, FJT, centre maternel, hôtel, ...)
- 4 % en logement autonome
- 1 % sans hébergement



Ressources

- 77 % sont sans ressources
- 11 % ont leurs ressources issues d'activité en Atelier d'adaptation à la vie active (AAVA)
- 10 % autres ressources
- 1 % ont le RSA



Situation administrative

- 87 % sont sans titre de séjour
- 8 % sont en situation régulière
- 2 % ont le statut de réfugié
- 3 % Autre (demande d'asile, OQTF)

2017-2021	Entrée en PSP	1 ^e renouvellement	2 ^e renouvellement	3 ^e renouvellement
Nombre de demandes	308	196	145	121
Part d'accord préfectoral	83 %	99 %	100 %	100 %
Part de refus préfectoral	14 %	1 %		
Part en attente ou report	3 %			
Part disposant de l'APS ¹⁰	81 %	95 %	100 %	94 %
Part disposant de l'AFIS ¹¹	82 %	76 %	63 %	42 %

¹⁰ APS : autorisation provisoire de séjour

¹¹ AFIS : allocation financière d'insertion sociale, en l'absence d'autres ressources

Evolution des situations de personnes entre l'entrée en parcours de sortie de prostitution et ses trois renouvellements¹² : le développement de l'autonomie

%	Entrée en PSP	1 ^e renouvellement	2 ^e renouvellement	3 ^e renouvellement
Emploi				
Sans ressources	77	1	0	2
CDI ¹³	0	11	24	34
CDD ¹⁴	0	18	17	21
Chantier d'insertion, AAVA, etc.	0	59	48	34
Missions ponctuelles	0	11	11	9
Formation				
En apprentissage du français		30	32	21
En formation		31	40	21
Hébergement - Logement				
CHRS	20	35	33	32
115	17	11	10	9
HU ¹⁵	32	21	18	15
Autre hébergement	26	32	34	32
Logement autonome	4	1	5	12
Sans hébergement	1	0	0	0

Les fins de parcours : nouvelle trajectoire de vie

Nombre	2017-2021	2021
PSP terminé	121	39
Titre de séjour		
TS ¹⁶ vie privée et familiale ¹⁷	84	24
Refus de TS	14	5
Réfugié	6	0
En attente	17	10
Emploi		
CDI	30	5
CDD	20	14
Chantiers d'insertion	5	17
Missions ponctuelles d'intérim	10	1
Autre	56	2

¹² Les parcours de sortie de prostitution sont renouvelables 3 fois : à 6, 12, 18 mois, pour un parcours complet de 24 mois, sous réserve des décisions préfectorales à chaque renouvellement.

¹³ CDI : contrat de travail à durée indéterminée

¹⁴ Contrat de travail à durée déterminée

¹⁵ HU : hébergement d'urgence

¹⁶ TS : titre de séjour

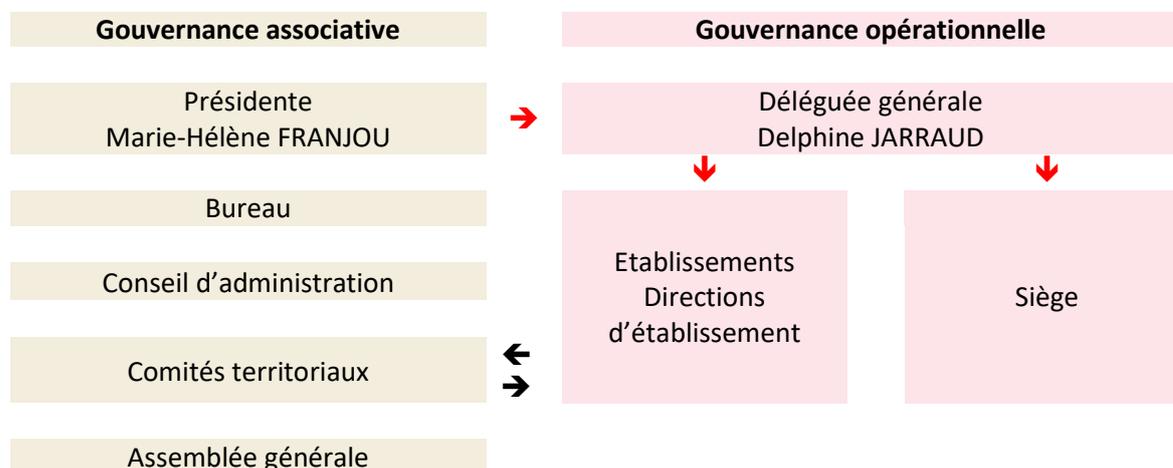
¹⁷ Intégrant le droit au travail



Celles et ceux qui font l'Amicale du Nid

L'Amicale du Nid, c'est avant tout une association constituée d'adhérent.es, parmi elles et eux, des personnes engagé.es bénévolement à travers nos instances de gouvernance : comités territoriaux et conseil d'administration. C'est aussi des professionnel.les qualifié.es, faisant évoluer constamment leurs pratiques professionnelles, par des formations, des partages de pratiques professionnelles et de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'amicale du Nid est donc cette active conjugaison entre bénévoles et salarié.es.



- Lien hiérarchique
- ↔ Lien consultatif

Conseil d'administration et comités territoriaux

Composition du Conseil d'administration élu en juin 2021 :

Michel COMBES	
Michelle CORNUT	Secrétaire
Michelle CHARRIERE	
Monique DARNAULT	
Sandrine DEBOURG-DOFFIN	Trésorière
Geneviève DUCHÉ	
Marie-Hélène FRANJOU	Présidente
Jany GUILLOT	Membre d'honneur
Lucette LEBEAU	
Françoise MARIOTTI	
Cyrille MBIAGA	
Annie RENAUDIN	Secrétaire-adjointe
Françoise RITTER	
Ernestine RONAI	
Marie-France SANTONI-BORNE	
Anne-Marie SIRMAIN	Chargée des relations avec les professionnel.les
Judith TRINQUART	

Présidences des comités territoriaux en 2021 :

Bouches-du-Rhône	Cyrille MBIAGA
Hérault	Françoise MARIOTTI
Isère	Jany GUILLOT
Rhône	Michel COMBES
Paris – Hauts-de-Seine	Claudine BURGUET
Seine-Saint-Denis	Marie-France SANTONI-BORNE
Val d'Oise	Judith TRINQUART

Professionnel.les

L'Amicale du Nid compte 244 salarié.es pour 225.28 équivalents temps plein en 2021 :

	En nombre	En ETP
Professionnel.le socio - éducatif	55%	55%
Fonction support	13%	13%
Ouvrier.ère	11%	10%
Chef.fe de service	7%	8%
Coordinateur.trice	5%	5%
Direction ou Adjoint.e	4%	4%
Employé.e	4%	4%
Soignant.e (IDE)	1%	1%

Les directions d'établissements, réunies régulièrement en comité de direction en 2021 :

Bouches-du-Rhône	Stéphanie GAUDILLAT
Haute-Garonne	Gary MIKAEIAN
Hérault	Philippe ANDRES
Rhône	Célia MISTRE
Paris et Hauts-de-Seine	Jean-Christophe TETE
Seine-Saint-Denis	Patricia LEGER

Portraits de membres du conseil d'administration

Françoise MARIOTTI, présidente du comité territorial de l'Amicale du Nid dans l'Hérault

Depuis mon enfance je suis très sensible à ce qui est juste ou injuste. Ainsi, lorsque j'ai été en âge et en position de ne plus accepter d'injustices, je n'ai cessé de le prouver, essayant d'acquiescer le plus possible de libertés dans mes vies professionnelles et familiales.

L'engagement dans le féminisme associatif et militant m'a paru conforme à mes valeurs, mes savoirs, mon dynamisme, à mon envie de changer ce monde que j'ai perçu très tôt comme inégalitaire envers les femmes dès leur plus jeune âge.

Après avoir été militante puis présidente d'une association féministe pour faire advenir la parité, j'ai été amenée à connaître le combat abolitionniste en adhérant à l'Amicale du Nid et en y exerçant diverses fonctions bénévoles.

Avec ses membres, j'ai pu y construire une expertise sur la prostitution, ses conséquences et les divers combats à mener pour en faire comprendre la violence et l'éradiquer.

Anne-Marie SIRMAIN, membre du Bureau et du comité territorial de l'Hérault

Mon utopie féministe m'a amenée à m'indigner très jeune d'un droit patriarcal autorisant des violences sexistes et sexuelles exercées à l'encontre des femmes et à m'opposer aux normes inégalitaires qui limitent leur expression et leur liberté.

En 2016, j'ai rejoint l'Amicale du Nid pour soutenir son projet abolitionniste, laïque et féministe.

Je souhaitais rejoindre un collectif qui analyse le système prostitutionnel dans une perspective féministe et participer à l'urgence de faire évoluer le regard social sur la prostitution, dénoncer le système d'exploitation et de domination masculine qui organise l'accès tarifé au corps des femmes -majoritairement- et rendre visible le cumul des violences extrêmes exercées au quotidien à l'encontre des victimes.

Enfin, penser et proposer une société où la sexualité se nourrirait de désir, d'égalité et de liberté pour toutes et tous.

Françoise RITTER, membre du comité territorial du Rhône

Je suis retraitée de l'Education nationale et tout naturellement tournée vers l'éducation pour l'émancipation de chacun.e.

Dès l'adolescence, après avoir lu Simone de Beauvoir et découvert que dans certains pays on pratiquait des mutilations sexuelles sur les fillettes ou les jeunes femmes, j'ai su qu'un jour je militerais pour l'égalité femmes-hommes, les droits des femmes et contre les violences qui leur sont faites.

Mon action professionnelle a été imprégnée de ces préoccupations mais le temps de la retraite a ouvert un champ d'action plus vaste.

Pourquoi l'AdN ? Bien sûr au départ par le hasard de rencontres qui m'ont entraînée au sein du Comité Territorial du Rhône, en soutien à l'établissement de ce département.

J'étais curieuse : est-ce que ce serait la voie de « mon combat féministe » ? Je n'avais pas envisagé ce champ, il fallait voir...

J'y ai beaucoup appris grâce aux membres du CT, aux professionnels et dans l'observation de certaines actions menées auprès des bénéficiaires.

J'ai aussi lu des ouvrages, articles, conférences de presse ... rédigés ou réalisés par l'AdN ou ses partenaires.

L'ensemble m'a éclairée et m'a permis d'asseoir une meilleure compréhension des objectifs que nous portons à l'AdN et une réelle assurance sur le fait qu'ils me conviennent totalement.

La prostitution c'est une violence extrême faite aux femmes, violence physique et psychologique, profondément destructrice sur le long terme.

Elle s'attaque à des personnes jeunes, vulnérables et les enferme dans des processus d'autodestruction.

La prostitution se développe dans un contexte de société patriarcale.

Toutes les sociétés humaines le sont, souvent de manière insidieuse tant du fait des hommes que du fait des femmes, englué.e.s les un.e.s et les autres dans des stéréotypes.

Cette question est difficile à faire évoluer car elle irradie toutes les dimensions des postures et rapports humains.

Or, concevoir que les hommes puissent acheter le corps des femmes relève de cette logique patriarcale. Lutter contre la prostitution c'est lutter contre le patriarcat, pour l'égalité femmes/hommes.

Je sais que nombre d'hommes ou de trans sont aussi victimes et cela me concerne tout autant.

Je suis révoltée par toute forme de violence faite à des êtres humains, et c'est donc au-delà des combats féministes et pour des combats humanistes que je me sens engagée.

Et je pense légitime et nécessaire de mobiliser des hommes dans notre association et dans nos luttes.

Certes je crois en la « sororité », je la vis dans de multiples champs de mon existence.

Mais on ne peut envisager que l'égalité femme/homme ne soit défendue que par des femmes, car cela représenterait une vision clivée de la société (dans laquelle je ne me reconnaitrais pas).

Bien sûr les femmes sont plus souvent actuellement portées à défendre les droits des femmes, en tant que victimes mais il est fondamental que nous « embarquions » des hommes par principe et par pragmatisme.

L'AdN porte de manière systémique des questions qui m'importent au plus haut point. Elle agit pragmatiquement et politiquement.

Notre « combat » est ambitieux, son caractère « idéaliste » mais je ne suis pas d'une nature à préférer les moyens termes, les postures pragmatiques aux positions de principe.

Portraits de professionnel.les

Educatrice spécialisée en CHRS

Je suis arrivée au CHRS de l'Amicale du Nid, il y a un presque un an.

J'avais travaillé en MECS auparavant et j'avais besoin de changement dans ma vie professionnelle.

Je n'avais jamais exercé mon métier dans le domaine de l'insertion mais je connaissais l'association de l'Amicale du Nid.

En effet, lors de ma formation d'éducatrice spécialisée, j'avais eu une intervention d'un éducateur exerçant à l'Amicale du Nid, et j'avais gardé un très bon souvenir de sa présentation de l'association.

De plus, ma volonté était de rester dans un lieu d'hébergement et d'avoir une partie éducative importante.

J'apprécie dans ma pratique d'être en lien quotidiennement avec le public accompagné, de mener des actions collectives régulièrement, c'est pour moi l'essence même du travail de l'éducateur spécialisé.

Lors de mon rendez-vous d'embauche, quand j'ai vu le lieu, j'ai eu une très bonne impression sur le CHRS, cela me rappelait la maison d'enfants où je travaillais auparavant.

Les locaux sont entretenus, vivants, cela donne toute de suite l'impression qu'il y a de l'investissement de la part des professionnel.les, mais aussi des femmes accompagnées. Je m'étais documenté sur le sujet de la prostitution avant l'entretien.

De plus, le fait d'accompagner un public de femmes avec ou sans enfant, fragilisées et marginalisées, est ce qui me motive en tant que travailleuse sociale.

L'accompagnement à la réinsertion est global : nous soutenons les femmes sur tous les aspects de leur quotidien, en individuel et en collectif, dans des instances formelles et mais aussi informelles.

Quelques mois après avoir été embauchée, j'ai effectué la formation des « nouveaux salarié.es » au siège de l'Amicale du Nid, d'une durée de deux jours, sur le sujet de la prostitution.

Cette formation était très intéressante et la rencontre avec les autres professionnel.les enrichissante.

Cela permet de mettre en perspectives nos pratiques, et d'en apprendre plus sur les autres dispositifs au niveau national.

J'apprécie mon métier au quotidien, par les situations diversifiées et les rencontres très riches ; j'ai de la liberté dans mon travail, ce qui est agréable.

Nous avons mis en place des partenariats, permettant d'enrichir nos actions, qui sont nécessaires selon moi dans l'accompagnement des résidentes.

Cheffe de service

De formation Assistante sociale, j'ai travaillé 15 ans dans le 93, donc, l'Amicale du Nid ; je connaissais !

Plutôt experte dans le domaine du logement, c'est tout naturellement que j'ai postulé sur le poste de cheffe de service du pôle logement il y a plus de quatre ans.

En prenant la responsabilité du pôle logement de l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis, je savais que j'entrais dans une association avec de fortes valeurs que je partageais mais aussi que j'allais travailler avec tout public ; hommes-femmes-enfants-couples jeunes et moins jeunes mais aussi des femmes qui ont connu un parcours de prostitution qu'elles ont quitté depuis de nombreuses années (plus de 15 ans pour certaines).

Sur ce poste j'ai pu découvrir les effets des situations de prostitution, certaines femmes toujours traumatisées, marquées, apeurées malgré une reconstruction et une insertion réussie. Après trois années sur ce poste, j'ai eu l'opportunité de prendre la responsabilité du pôle insertion qui héberge des femmes qui souhaitent quitter le milieu de la prostitution et s'insérer.

Une année difficile mais gratifiante et la découverte d'un public nouveau, un grand sentiment d'appartenance à cette association engagée, avec de grandes valeurs pour des femmes incroyables qui œuvrent au quotidien pour ne plus retourner dans le milieu de la prostitution.

Une équipe qui s'est formée cette année avec un objectif commun : aider les femmes à être autonomes, à s'assumer tout en prenant en compte les violences vécues sans axer l'accompagnement uniquement sur ces violences... Prendre en compte chaque individualité tout en proposant du collectif, donner de la valeur à la parole de chacune. Retrouver une place de femme, de citoyenne autonome.

Un travail d'équipe efficace, de la communication, de la bienveillance, du respect et rendre les femmes actrices de leurs parcours, de leurs choix, de leur vie tout en prenant conscience de leurs vulnérabilités et de leurs forces.

Agente d'accueil

Je suis arrivée au CHRS de l'Amicale du Nid par le « bouche à oreille » en tant qu'agente d'accueil à mi-temps puis à temps plein.

Je n'avais jamais travaillé dans le secteur du social auparavant, c'était tout nouveau pour moi. J'ai ensuite pris le poste d'agent d'accueil et vie quotidienne qui me correspond bien, je me sens épanouie sur cet emploi. Cela fait maintenant cinq années que je travaille sur ce lieu.

Je mets un point d'honneur sur l'accueil des nouvelles arrivantes. Je souhaite quand elles arrivent, sur le CHRS, qu'elles se sentent bien, attendues.

Je prépare leur lieu d'hébergement avec soin avant leur arrivée. Quand je pars en congé, je m'assure que les studios/logements soient impeccables, pour que lors de mon absence, si une nouvelle résidente arrive, mes collègues n'aient rien à faire et je pars en vacances l'esprit tranquille.

Je souhaite pour la suite de ma carrière pouvoir évoluer et faire la formation de monitrice éducatrice en restant à l'Amicale Du Nid.





Perspectives 2022

L'année 2022 est pleine d'enjeux, notamment :

- Les **élections présidentielle et législatives** sont l'évènement quinquennal de notre démocratie, et un enjeu particulièrement majeur pour le public rencontré et accompagné par l'Amicale du Nid : un public très majoritairement composé de femmes, massivement sans titre de séjour, d'une extrême précarité. L'Amicale du Nid attend de l'État la mise en œuvre pleine et entière de la loi de 2016 sur tout le territoire : abrogation du racolage passif, prévention, pénalisation des acheteurs, parcours de sortie de prostitution, commissions départementales installées et actives ... mais aussi un acte II de la loi avec des moyens renforcés pour les victimes du système prostitutionnel
- Le lancement du projet « **Prostitution et addictions : comprendre pour agir** », retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du fonds addictions de l'Assurance maladie, en partenariat avec France Addictions
- La finalisation des projets **aller-vers** et **insertion socio-économique**, avec la production de deux guides à destination des professionnel.es
- La reprise des travaux sur le **processus d'émancipation du système prostitutionnel**, matrice de notre accompagnement
- La mise en œuvre du **plan de lutte contre la prostitution des mineur.es** avec le fort engagement de l'Amicale du Nid
- En termes organisationnels, indispensables au fonctionnement de notre association et à la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires, notamment : l'actualisation et la précision des délégations des directions, l'actualisation des procédures RH, le lancement d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, le lancement de la stratégie de communication interne et externe, la renégociation des frais de siège

L'année 2022, avec l'adhésion des **membres**, l'engagement des **bénévoles**, le professionnalisme des **salarié.es**, est une année pleine de nouveaux projets.

Qu'elles et ils soient vivement remercié.e.s : leur alliance est au service de l'émancipation des victimes du système prostitutionnel et des violences conjugales.

Que soient remerciés ici nos **financeurs**, État et collectivités territoriales, même si les besoins sont bien supérieurs aux budgets octroyés, et **donateur.trices**, qui, de 10 à 10 000€, soutiennent notre action.

Delphine JARRAUD
Déléguée générale

Amicale du Nid 2021 en quelques chiffres



50 bénévoles assurant la gouvernance associative déclinée entre conseil d'administration et comités territoriaux.

244 professionnel.les qualifié.es et formé.es régulièrement.



Un maillage territorial sur **15** départements



1436 professionnel.les sensibilisé.es et **546** formé.es



2 784 personnes rencontrées en aller-vers dans l'espace public



5 007 personnes contactées sur Internet



5 107 personnes accueillies



1 307 personnes en accompagnement social global personnalisé



584 personnes hébergées dont 1/3 d'enfants

228 personnes en logement accompagné.



82 personnes accompagnées en atelier d'adaptation à la vie active



256 parcours de sortie de prostitution accompagnés par l'Amicale du Nid, dont 194 en cours d'accompagnement.

Personnes en situation de prostitution : vos droits

Sympatisant.es : adhérez à l'Amicale du Nid, restez informé.es, trouvez dans nos ressources des outils pour agir, faites un don

amicaledunid.org
jenesuispasavendre.org

Formez-vous ou soutenez vos collaborateur.trices pour se former auprès d'un organisme certifié QUALIOP

formation@adn-asso.org

Professionnel.les : donnez du sens à votre carrière :

[l'Amicale du Nid recrute](#)

rubrique offres d'emploi sur amicaledunid.org

En savoir plus,
recherche d'expert.es ou de témoignages

contact@adn-asso.org